

RAPPORT ANNUEL 2023

sur le **prix** et la **qualité**
du service public de
prévention et de **gestion**
des **déchets** ménagers
et assimilés



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

I. SYNTHÈSE	4
II. LE TERRITOIRE	8
III. STATUTS ET COMPÉTENCES	11
IV. STRUCTURE	13
Organisation du Pôle	
Effectifs	
V. PARCOURS DES DÉCHETS	18
VI. 2023 : LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	20
VII. PRÉVENTION	22
Zéro déchet	
Broyage des végétaux	
Compostage	
Accompagnement des professionnels dans la réduction et la gestion de leurs déchets	
VIII. ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS	29
Mode de collecte des déchets par commune	
La pré-collecte	
Dispositifs de collecte en apport volontaire (PAV)	
La collecte des Ordures Ménagères et la Collecte Sélective	
La collecte du verre	
La collecte des textiles	
La collecte des encombrants	
Je donne mon électroménager	
Relais Tri Mobile	
La collecte des déchets verts	

SOMMAIRE

IX. ACTIONS DE PROXIMITÉ	51
X. COMMUNICATION	58
XI. TRAITEMENT DES DÉCHETS	60
XII. L'ACTIVITÉ DÉCHETS EN CHIFFRES : INDICATEURS	62
Tonnages collectés	
Devenir des tonnages collectés	
XIII. LES INDICATEURS FINANCIERS	68
Coût du service public d'élimination des déchets	
Coût détaillé	
Focus sur les prestations de collecte	
Compétence traitement des déchets	
Prix moyen à la tonne	
Modalités de financement du service	
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
La redevance spéciale	
Le montant des recettes perçues au titre de la valorisation	
Le montant des aides des éco-organismes	
Montant des prestations rémunérées à des entreprises sur contrat en 2023	
Les investissements réalisés sur l'exercice 2023	
Les marchés publics	
XIV. ET DEMAIN ?	85

SYNTHÈSE



FICHE D'IDENTITÉ



Compétences

Collecte et prévention des déchets



Collectivités membres

Cannes
Le Cannet
Mandelieu-La Napoule
Mougins
Théoule-sur-Mer



Population desservie

210 324 habitants DGF

159 753 (INSEE 2020
en vigueur au 1^{er} janvier 2023)

DONNÉES FINANCIÈRES

Coût aide en 2023

58 984 000 € TTC

(56 411 000 € HT)
(soit 2,70% de plus qu'en 2022)



Coût aidé en 2022

57 447 000 € TTC

(55 032 000 € HT)

Dépenses de traitement en 2023

20 059 000 € TTC

(18 349 000 € HT)
(soit 1,48 % de moins qu'en 2022)



en 2022

20 361 000 € TTC

(18 790 000 € HT)

Dépenses de collecte en 2023

38 925 000 € TTC

(38 062 000 € HT)
(soit 4,96 % de plus qu'en 2022)



en 2022

37 086 000 € TTC

(36 242 000 € HT)

Recettes en 2023

1 608 000 € HT

(soit 7,56 % de plus qu'en 2022)



en 2022

1 495 000 € HT

DONNÉES RH



210 AGENTS
en 2023

197
(en 2022)

DONNÉES COLLECTÉES DES DÉCHETS



127 001 TONNES ⁽¹⁾

de DMA ⁽²⁾ en 2023
(soit 5 % de moins qu'en 2022)

134 338 TONNES

de DMA ⁽²⁾ en 2022



91 586 TONNES

D'OMA ⁽³⁾ en 2023
(soit 1,78 % de moins qu'en 2022)

93 241 TONNES

D'OMA ⁽³⁾ en 2022



35 415 TONNES
déposées en déchèteries en 2023

(soit 13,83% de moins qu'en 2022)

41 097 TONNES

en déchèteries en 2022



604 KG
PAR HABITANT DGF

795 kg par an par habitant de DMA ⁽²⁾ (INSEE)

472€ TTC

PAR TONNE

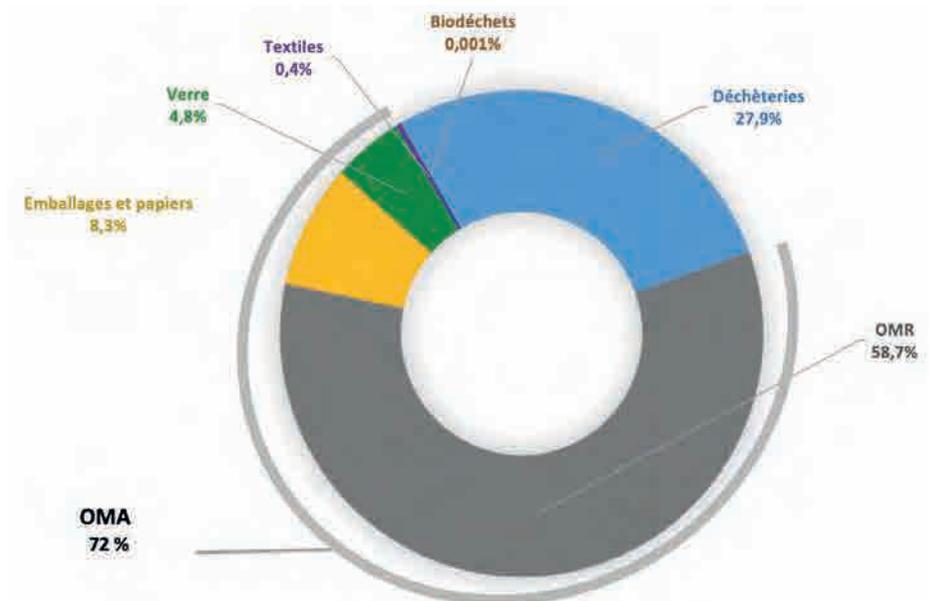
soit 444 € HT

285€ TTC
PAR HABITANT DGF

soit 268 € HT

375 € TTC par habitant, soit 353 € HT (INSEE)

▼ RÉPARTITION DES DMA ⁽²⁾



(1) Comprend les résidus de balayage, gravats propres et sales

(2) Déchets Ménagers et Assimilés = tous déchets confondus

(3) Ordures Ménagères et Assimilées = déchets collectés par la CACPL - (comprend les résidus de balayage) hors encombrants et déchets verts



ZÉRO DÉCHET

103 familles engagées dans l'opération « Objectif Zéro Déchet » **EN 2022-2023;**
25 sensibilisations et animations Zéro déchet en visio et en présentiel.



COMPOSTAGE

1 campagne de communication avec CAP AZUR et distribution de compost ;
326 composteurs individuels distribués et **16 sites collectifs** installés.



REDEVABLES

112 établissements sous convention de Redevance Spéciale annuelle.



CLIIINK

100 bornes équipées du système Cliiink sur les 320 bornes à verre du territoire ;
Près de 8 millions de dépôts effectués et 5 096 comptes utilisateurs créés depuis son lancement en novembre 2018 ;
249 commerçants partenaires ;
1331 souscriptions effectuées.



RELAIS TRI MOBILE

9 sites répartis sur les communes de Cannes, Mandelieu-la Napoule, Mougins .
80 interventions ;
17 tonnes de petits encombrants et déchets dangereux collectées.



JOUETS

36 points de collecte répartis sur les 5 communes de l'Agglomération Cannes Lérins ;
120 m³ de jouets récoltés remis à Emmaüs Nice, les Restaurants du Cœur de Cannes et Le Cannel, ainsi que le Secours Populaire.

PRÉVENTION



STANDS

118 stands et animations grand public sur le tri, le compostage, la prévention déchets.



DOLÉANCES

8143 appels traités ;
575 courriers et mails reçus et traités.



SENSIBILISATION

3 242 élèves sur les thèmes du compostage, de la consommation responsable, du gaspillage alimentaire.



SAPINS

4356 sapins collectés, 580 sapins broyés.

LE TERRITOIRE



La Communauté d'Agglomération Cannes Lérins est composée de 5 communes (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer) et compte 159 753 habitants, dont la population de la ville de Cannes représente 47 %.



210 324

HABITANTS DGF

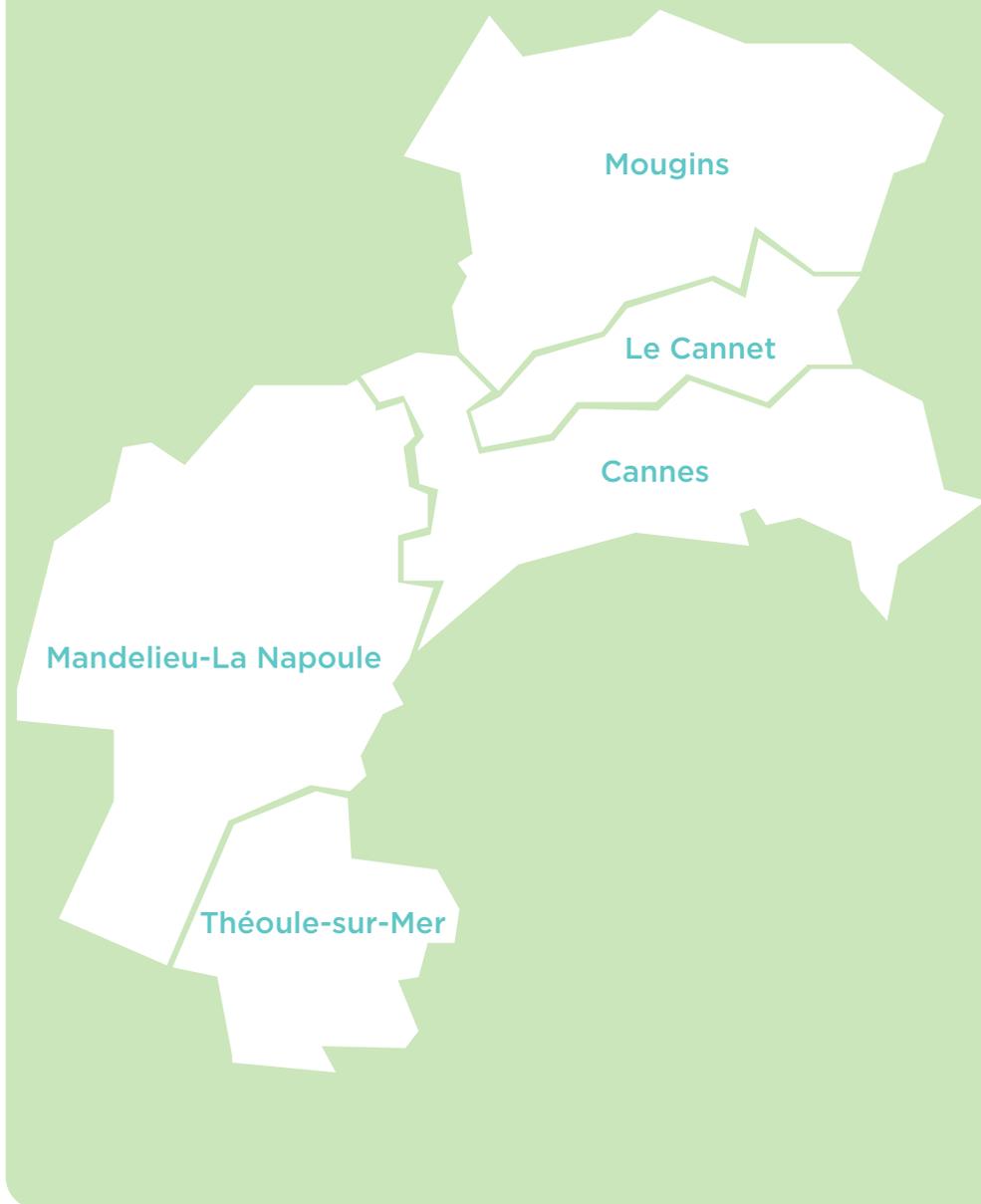
159 753 habitants (INSEE 2020 en vigueur au 1^{er} janvier 2023)

Le territoire présente une forte densité de population avec 1 685 habitants/km². Cependant il existe une disparité importante entre les communes qui le composent.

La ville de Le Cannet présente une densité de **5 523 habitants/km²** tandis que Théoule-sur-Mer compte seulement **131 habitants/km²**, sachant que l'urbanisation de cette dernière se concentre sur la frange côtière, la majorité de son territoire étant en zone naturelle.

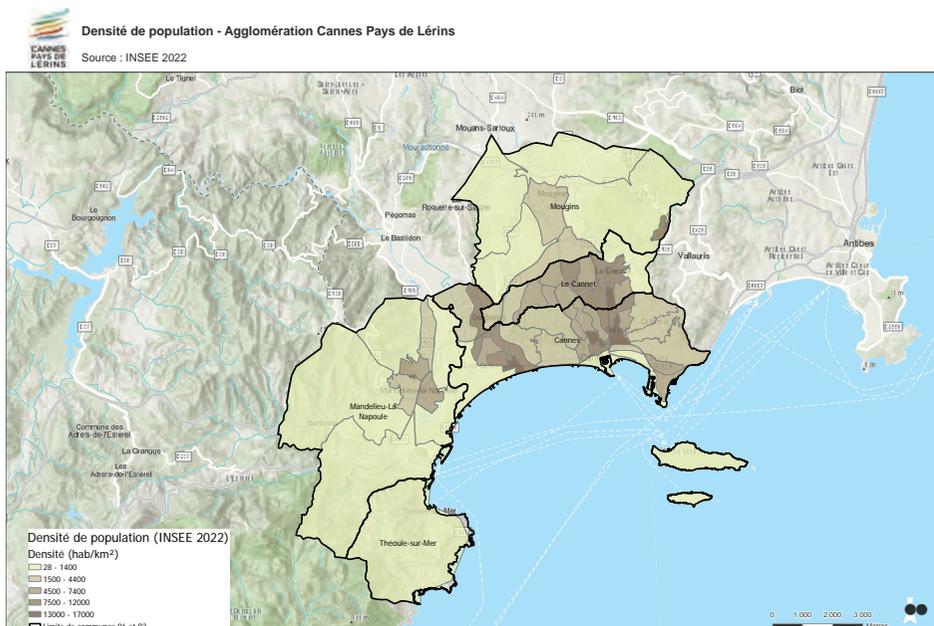
Les trois quarts de la population se concentrent sur un tiers du territoire.

CANNES PAYS DE LÉRINS



▼ La densité de population par IRIS - Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Source : Recensement de la population, INSEE, 2023, millésimée 2019
Cartographie réalisée par le service commune « Systèmes d'information Géographique - 2023



L'habitat collectif est majoritaire sauf sur Mougins où l'habitat individuel prédomine. Le territoire présente une forte activité touristique avec plus de 50 000 résidences secondaires ou logements occasionnels.

La population touristique (tourisme de loisirs et d'affaires) est très importante tout au long de l'année avec un pic pendant la saison estivale où **la population est multipliée par 3 sur la frange côtière.**

▼ (Données INSEE 2023 officielles et authentifiées par le décret n° 2022-1702 du 29 décembre 2022 entrant en vigueur au 1er janvier 2023)

	Cannes	Le Cannet	Mandelieu-La Napoule	Mougins	Théoule-sur-Mer	Cannes Lérins
Population (DGF)	105 685	46524	31 413	22 730	3 972	210 324
Population (DGLC-INSEE 2023)	75 159	42 524	22 067	20 626	1 377	159 753
Surface du territoire (km ²)	19,6	7,7	31,4	25,6	10,5	94,8
Densité de population	3 835	5 523	703	806	131	1 685
Nombre de logements	72 495	26 509	21 759	11 571	3 342	135 676
Habitat collectif	93%	85%	82%	44%	68%	85%
Résidences secondaires	45%	15%	44%	20%	78%	38%

STATUT & COMPÉTENCES

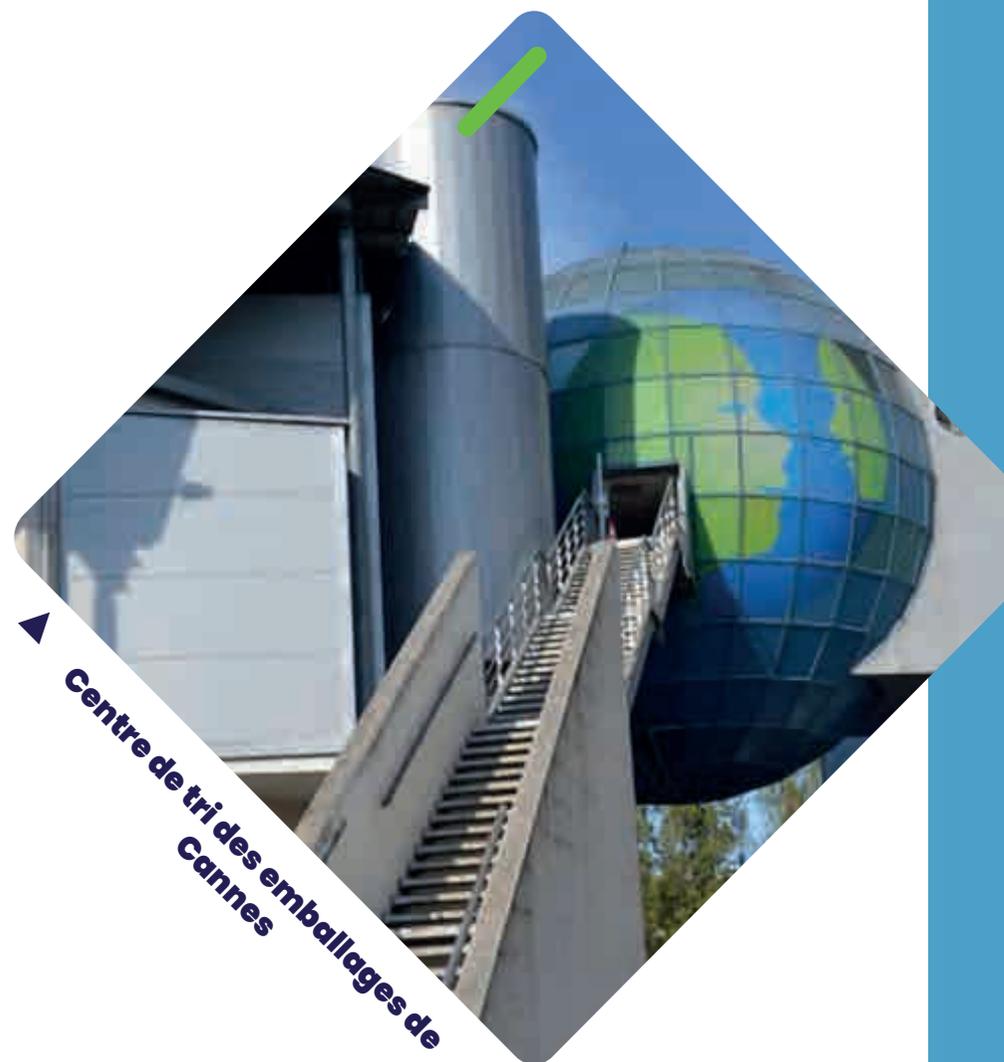


À sa création en 2014, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a pris la compétence « traitement des déchets » et « gestion des déchèteries » sur son territoire.

En 2017, à la suite des obligations découlant de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) les communes lui ont transféré la compétence Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés et celle de la Collecte des dépôts sauvages.

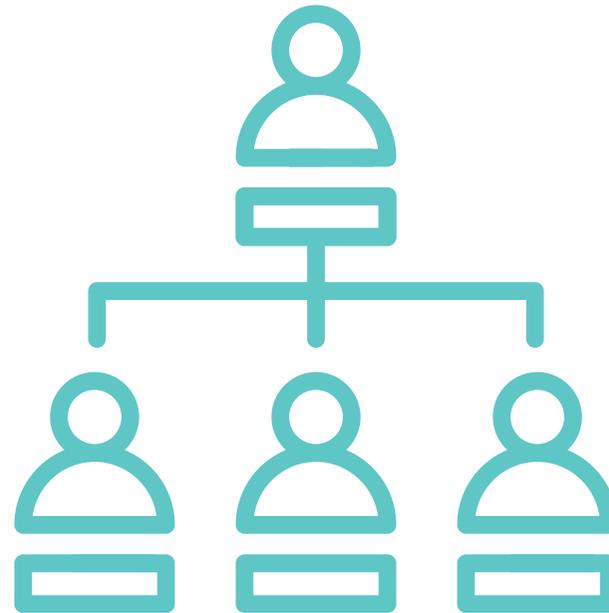
- Pour assurer ses missions de service public liées à la compétence collecte et traitement des déchets, l'Agglomération Cannes Lérins œuvre autour des différents axes de travail suivants :
 - la prévention des déchets ;
 - la gestion des moyens de pré-collecte ;
 - la collecte des déchets résiduels et des déchets recyclables ;
 - la communication et les actions de médiation de proximité ;
 - l'ingénierie, portée par une direction stratégie et projets, où toute l'activité de gestion de déchets est analysée, y compris le suivi du traitement des déchets, ainsi que tous les projets de modernisation de la collecte ou d'aménagement urbain en lien avec la collecte.
-
- L'Agglomération a transféré la compétence intercommunaux des déchets, dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats intercommunaux :
 - **UNIVALOM**, qui assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;
 - **Le SMED06**, qui assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.

L'Agglomération assure la collecte de tous les déchets, soit en régie, soit via des prestations de services, avec une particularité, pour les collectes d'encombrants, des déchets verts et des dépôts sauvages sur les communes de Cannes et Mougins. Ces collectes sont en effet confiées par mandat de gestion aux services communaux Allo Mairie.



Centre de tri des emballages de Cannes

STRUCTURE



ORGANISATION DU PÔLE

LES MISSIONS LIÉES À LA GESTION DES DÉCHETS SONT ORGANISÉES AUTOUR DE 4 DIRECTIONS, AU SEIN DE LA DGA ENVIRONNEMENT, DECHETS, ENERGIE, COMPRENANT 210 AGENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023.

DGAST environnement, cadre de vie et transition énergétique 2 agents

**DIRECTION
ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE**
4 AGENTS

**DIRECTION
ÉNERGIE ET
CADRE DE VIE**
3 AGENTS

**DIRECTION
STRATÉGIE DÉCHETS**
5 AGENTS

DIRECTION COLLECTE
196 AGENTS

PROJET UVE

ANALYSES ET
PROSPECTIVE

EXPLOITATION

PROJETS

SUPPORTS

RELATION
USAGERS



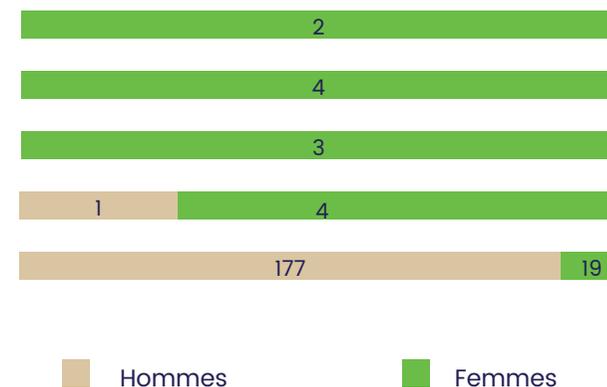
210 AGENTS

en 2023

▼ Répartition des agents par catégories

	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Pôle Direction	1	0	1
Direction administrative et financière	2	1	1
Direction énergie et cadre de vie	2	1	0
Direction stratégie déchets	3	1	1
Direction collecte	6	7	183
TOTAL	14	10	186

▼ Répartition Hommes/Femmes



▼ Mouvements

+13 agents en 2023

Effectif 2021	Effectif 2022	Effectif 2023	Variation
194	197	210	+6,5 %



15 % de femmes

en 2023

Situés principalement au niveau de l'encadrement, l'ingénierie et la communication

▼ Formation

Types de formation	Nombre d'heures
Hygiène et sécurité Extincteurs manipulation, Réseau des assistants de prévention, Formation préalable obligatoire des assistants de prévention, Le maintien et l'actualisation des compétences des sauveteurs secouristes au travail, Prévention Incendie – Evacuation, Théorie guide file et serre file, Le bon usage des EPI – Formation mécanique laveuse, Recyclage FCO marchandises – Permis PL – CACES 490.	213
Management Animer et encadrer une équipe au quotidien, Café management, Servant management, levier de management, la prévention et la régulation des conflits pour les chefs d'équipe, l'entretien professionnel, l'innovation managériale, le rôle du manager pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les RPS.	165
Métiers Marchés publics, culture territoriale, accueil téléphonique, pilotage de projet... La nomenclature M57 – Procédure budgétaire – Sensibilisation handicap et discrimination – Bureautique.	639



1017 heures de formation ont été réalisées

▼ Absentéisme

Taux d'absentéisme médical « compressible »⁽¹⁾

Absences médicales compressibles ci-dessus
 + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle

7.05 %

Taux d'absentéisme « médical »⁽²⁾

Nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)
 Absences médicales compressible⁽¹⁾ + maternité, paternité, adoption et autres raisons

7,75 %

Taux d'absentéisme global*

Nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)
 Absences médicales⁽²⁾ + maternité, paternité, adoption et autres raisons

8,28 %



**En moyenne,
 24 jours
 d'absence
 pour tout motif
 médical par agent**

*Note de lecture : un taux d'absentéisme de 8.28% représente un équivalent temps plein de 21,14 agents.

Accidents du travail

66 accidents du travail déclarés en 2023



En moyenne,
44 jours d'absence
consecutifs par accident du travail

Budget RH

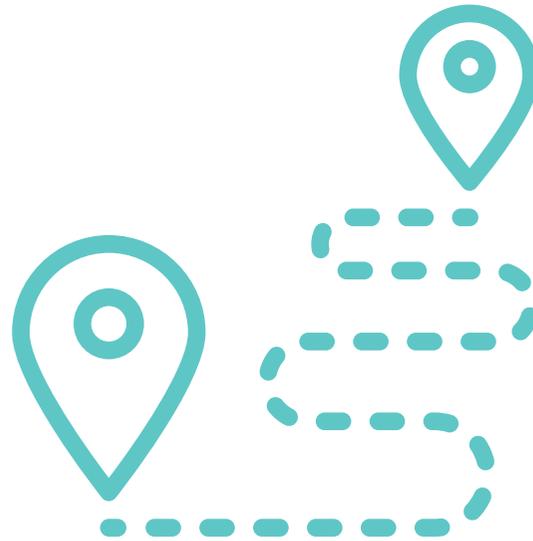
Les charges de personnel représentent **16 %** de la gestion globale des déchets
(collecte + traitement)



10 286 193 €

de charges de personnel y
compris vêtements

PARCOURS DES DÉCHETS



TYPE DE DÉCHETS PAR FLUX

COLLECTE

TRAITEMENT

VALORISATION

ORDURES MÉNAGÈRES



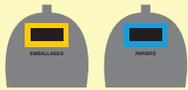
Points d'Apport Volontaire



Collecte en porte à porte



TRI SÉLECTIF



Points d'Apport Volontaire



Collecte sélective en porte à porte



VERRE



Points d'Apport Volontaire



Collecte de verre en porte à porte
Hôtels, Restaurants...



AUTRES DÉCHETS



Collecte encombrants en porte à porte
(le Cannet - Mandelieu-La Napoule - Théoule-sur-Mer)

Collecte déchets verts en porte à porte
(Mandelieu-La Napoule)

Apports particuliers et professionnels

Points d'Apport Volontaire - Textiles



Centre de Valorisation Organique
(Broc 06)



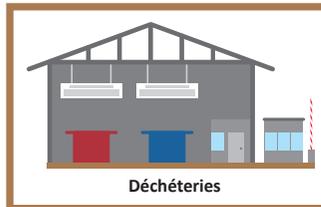
Centre de Valorisation Énergétique
(Antibes 06 - Nice 06 - Vedène 84)



Unité d'Enfouissement Technique
(Le Beynon 05 - Septèmes les Vallons 13)



CENTRE DE TRI
(Cannes 06)



Déchèteries



Usine de tri textile

COMPOST

ACIER ET ALUMINIUM

REFUS

REFIOM*

ÉLECTRICITÉ

MÂCHEFER

REFUS DE TRI

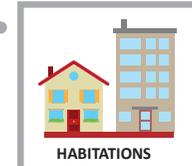
Transport des balles de matériaux



* Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères
** Installation de Stockage de Déchets Dangereux



Centre de traitement
de REFIOM* ISDO**
(Laval 53)

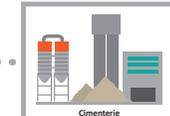


HABITATIONS



Unité de Valorisation CSR
(Bagnères 31)

CSR
(Combustible Solide de Récupération)



Cimetière

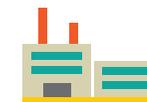
VALORISATION MATIÈRE



ACIER
(Europe)



ALUMINIUM
(Europe)



PLASTIQUE
(France - Europe)



PAPIER/CARTON
(France - Espagne - Allemagne)



VERRE
(Béziers 34 - Labège 07)



Centre de valorisation
BOIS (Mortara - Italie), BOUTEILLES
DE GAZ, CARTONS, DEEE,
EXTINCTEURS, FERRAILLES,
PNEUS (France - Europe)



Centres de stockage
et de remblai
GRAVATS
(La Gaude - Nice 06)



Centre de tri et
de traitement
ENCOMBRANTS (Nice06)
MOBILIER (France - Europe)

VALORISATION ORGANIQUE



Centre de compostage
des déchets verts
(Carros 06 - Fréjus 83)



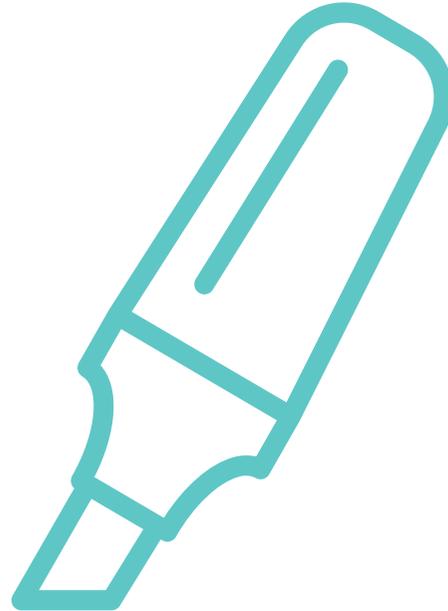
COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

Compostage
individuel

Compostage
collectif

COMPOST

2023 : LES FAITS MARQUANTS



FRISE CHRONOLOGIQUE

6 février réajustement des circuits de collecte (communes de Cannes, Le Cannet, Mougins)

Février

1^{er} au 30 avril jeu concours triage au sort

AVRIL

Remise des prix concours Ecol'O'défi

JUIN

Lancement je donne mon électroménager

SEPTEMBRE



JANVIER
2 au 30 janvier
collecte des sapins de Noël

MARS
25 mars au 08 avril 2023
semaine du compostage

MAI
Définition de la stratégie de valorisation des biodéchets

NOVEMBRE
18 novembre au 2 décembre
collecte de jouets d'occasion en partenariat avec Ecosystem, Emmaüs et de nombreuses associations

PRÉVENTION



L'Agglomération Cannes Lérins poursuit son engagement en faveur du développement durable en mettant en œuvre les actions suivantes :

OPÉRATION « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET » 5^e édition

Sur Cannes, 103 familles ont participé. Organisée en partenariat avec le syndicat de traitement des déchets SMED, l'aventure a débuté le 27 septembre 2022 et s'est clôturée le 1^{er} avril 2023. Les nombreux ateliers et événements zéro déchet (jardinage au naturel, entretien de la maison et cosmétiques zéro déchet, courses sans emballages...), réalisés par les associations partenaires Méditerranée 2000 et CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur, ont permis d'accompagner ces foyers volontaires dans la réduction de leurs déchets : le succès de cette démarche s'est traduit par une baisse de 20% des ordures ménagères et une augmentation de 22% des déchets du tri sélectif. Sur les communes du Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, le syndicat de traitement des déchets UNIVALOM propose désormais un programme unique d'ateliers gratuits et ouverts à tous (goûter fait maison, cheveux au naturel, économiser sur le budget de l'entretien de la maison, entretenir et réparer...). Celui-ci permet aux familles d'aborder le zéro déchet avec des thématiques diversifiées et rend plus d'ateliers accessibles avec les événements en visioconférence.

Aussi, plus de 177 commerçants, répartis sur les 5 communes, sont engagés dans l'opération en acceptant les contenants et bocaux réutilisables. Ils sont recensés sur le site de l'Agglomération Cannes Lérins et identifiables grâce à l'apposition d'un visuel sur leur vitrine.

Zéro déchet
C'est pas si **compliqué** !
Réduire | Refuser | Réparer | Réutiliser

ICI on accepte vos contenants et sacs réutilisables

LE ZÉRO DÉCHET, MA SECONDE NATURE

Logos partenaires : CAP AZUR, CPIE ILES DE LÉRINS, ALPES AZUR, smed, UNIVALOM, Agglomération Cannes Lérins, Organisation Zéro déchet.

ZÉRO DÉCHET

COLLECTE DE JOUETS D'OCCASION

En partenariat avec EcoSystem et Emmaüs, une nouvelle opération, « Laisse parler ton cœur », a eu lieu du 18 novembre au 02 décembre 2023. 120 m³ de jouets ont ainsi pu être récoltés sur 36 sites. Ces jouets ont par la suite été offerts aux familles les plus modestes. La solidarité a été très importante cette année. Depuis le début de l'initiative (2018), 483 m³ ont été récoltés sur le territoire de l'Agglomération.

Laisse parler ton cœur

Participez à la grande collecte solidaire de jouets

Du 18 novembre au 2 décembre 2023

Les jouets collectés seront donnés à des associations caritatives.

Pour en savoir plus : www.laisseparlertoncoeur.org



LE PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Dans la continuité des actions communes initiées et afin d'optimiser leur engagement en faveur de la prévention déchets, les 6 entités du Pôle Métropolitain CAP AZUR (4 intercommunalités et 2 syndicats de traitement) ont signé un groupement de commandes pour la réalisation de leurs Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Le PLPDMA répond à une obligation réglementaire et a pour objet de coordonner l'ensemble des actions de prévention entreprises par la collectivité en vue d'assurer la réalisation des objectifs de réduction des déchets définis à l'issue d'un diagnostic déchet initial.

Ce dernier a pour objectif de suivre et d'améliorer la réduction des déchets grâce aux actions de prévention des déchets. La CACPL a officialisé l'ouverture de ce chantier le 20 juin 2022 en rassemblant l'ensemble de sa CCES (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi). Une fois le projet de programme finalisé, il sera soumis à la consultation et à l'avis du grand public.

LE TROC DE LÉRINS

Le Troc de Lérins se poursuit via la plateforme INDIGO qui est dédiée aux **dons** et à **l'échange de services** 100% gratuit. Le Troc de Lérins by INDIGO constitue un espace d'échange où les utilisateurs peuvent proposer ou demander gratuitement des objets et des services. La géolocalisation des annonces permet la mise en place de ce réseau d'entraide à l'échelle locale.

La plateforme est disponible sur tablette et smartphone en téléchargeant l'application «INDIGO» ou en se connectant sur le site www.letrocdelelins.fr. Les annonces près de chez soi sont géolocalisées. La création d'un compte prendra quelques secondes afin de récupérer un bien, répondre à un besoin, ou proposer soi-même une annonce à la communauté. Tout est gratuit sur Le Troc de Lérins.

CANNES PAYS DE LÉRINS

Le TROC de LÉRINS by INDIGO

Objets & services **GRATUITS** entre voisins !

VEOLIA

Téléchargez l'application **INDIGO** ou rendez vous sur www.letrocdelelins.fr

www.canneslerins-infotrs.fr • collecte@cannespaydelerins.fr • Tél. : 04 89 82 20 22

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

OPÉRATION DE COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

En période de Fêtes, des gestes simples permettent de préserver l'environnement et de donner une seconde vie à nos déchets. Le sapin de Noël en fait partie intégrante et peut être valorisé plutôt que d'être jeté aux ordures ménagères. C'est pourquoi l'Agglomération Cannes Lérins organise l'opération « Une seconde vie pour mon sapin » en mettant de nombreux sites de dépôt de sapins à disposition de ses administrés dès la fin du mois de décembre.

Selon les communes, les sapins peuvent être déposés soit auprès de l'une des 21 déchèteries du réseau du Pôle Métropolitain CAP AZUR - notamment pour les sapins artificiels ou floqués, soit dans les espaces mis à disposition par les communes ou bénéficier d'une collecte en porte-à-porte.

Bilan de l'opération 2023 - du 2 au 30 janvier 2023 : 4356 sapins collectés !

Grâce à cette collecte dédiée, les sapins collectés bénéficient d'une seconde vie :

- Une partie est broyée et réutilisée en paillage par les espaces verts des communes ou en apport sec pour les sites de compostage collectif. En 2023, 300 sapins ont ainsi été broyés sur place à Mandelieu-La Napoule par les services de la ville et 200 sapins ont ainsi été broyés par le syndicat de traitement UNIVALOM sur la commune de Mougins.
- Le reste des sapins est déposé en déchèterie pour être ensuite composté et revendu à prix attractif aux agriculteurs et horticulteurs locaux. A noter que les composts obtenus sont labellisés « agriculture biologique ».



COMPOSTAGE

Semaine du compostage du 25 mars au 08 avril 2023.

Lors de la semaine du compostage qui s'est tenue du 25 mars au 08 avril 2023, l'Agglomération Cannes Lérins a réalisé plusieurs animations au sein de ses communes (formation au compostage, ateliers zéro déchet, sensibilisation et ateliers pédagogiques autour du compostage, installation de composteurs pédagogiques...) à destination des plus jeunes et de personnels d'école et de centre de loisirs. De plus, le pôle métropolitain CAP AZUR a organisé la distribution gratuite de compost sur les déchèteries de Cannes et Le Cannet, ouverte à tous les porteurs d'une carte de déchèterie.

Depuis avril 2019 et à l'initiative du pôle métropolitain CAP AZUR, les quatre intercommunalités membres distribuent gratuitement des composteurs aux particuliers sous réserve du suivi préalable d'une formation d'une heure au compostage, ainsi qu'aux copropriétés, établissements scolaires, associations et professionnels sous réserve de la signature d'une convention de compostage. L'accompagnement vers cette démarche vertueuse est assurée par une équipe de guides composteurs.

De 2017 à 2023, 1 199 composteurs individuels ou lombricomposteurs individuels ont été distribués et 58 sites de compostage ont été installés.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire en appelant le 04 89 82 24 44 ou en envoyant un email sur compost@cannespaysdelerins.fr.



Affiches de l'opération

SAMEDI 25 MARS - SAMEDI 08 AVRIL
Quinzaine nationale du compostage

Pour réduire de 30% le poids de mes ordures et bénéficier d'un engrais 100% naturel pour mes plantes ou mon jardin, **Je demande mon composteur gratuit !**

collecte@cannespaysdelerins.fr
04 89 82 20 22

Pour tous les titulaires d'une carte d'accès particulier au réseau des déchèteries CAP AZUR (SMED ou UNIVALOM) **Distribution gratuite de compost !**

Déchèteries participantes : www.smed06.fr

Quantité limitée à 30 litres par porteur de carte. Contenant à prévoir par l'utilisateur (caban, seau, bidon...).

COMPOSTER, MA SECONDE NATURE



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DANS LA RÉDUCTION ET LA GESTION DE LEURS DÉCHETS

L'Agglomération Cannes Lérins accompagne 112 entreprises et administrations publiques dans le cadre de la Redevance Spéciale.

La Redevance Spéciale (RS) est explicitée dans la partie VIII «Les indicateurs financiers».

Le service de Redevance Spéciale continue de déployer la RS sur l'ensemble du territoire communautaire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer).

L'objectif est d'accompagner les producteurs dans leur démarche de réduction des déchets et de les guider vers une gestion plus vertueuse.



**112 entreprises et
administrations publiques
suivies dans le cadre de la RS**

ORGANISATION DE LA COLLECTE



Le mois d'octobre 2022 a été marquée par une nouvelle étape de la modernisation de la collecte des déchets avec la mise en place de la supervision du service et de nouvelles tournées optimisées sur les 3 communes collectées en régie : Cannes, Le Cannet et Mougins.

Afin d'améliorer l'offre de service, en 2023, des réajustements ont été rendus nécessaires. Ainsi, certains circuits ont été repensés grâce à un travail collectif, impliquant les chauffeurs, les rippeurs et le personnel encadrant. Les nouveaux circuits de collecte ont été mis en œuvre le 6 février 2023.

L'optimisation du service de collecte poursuit plusieurs objectifs :

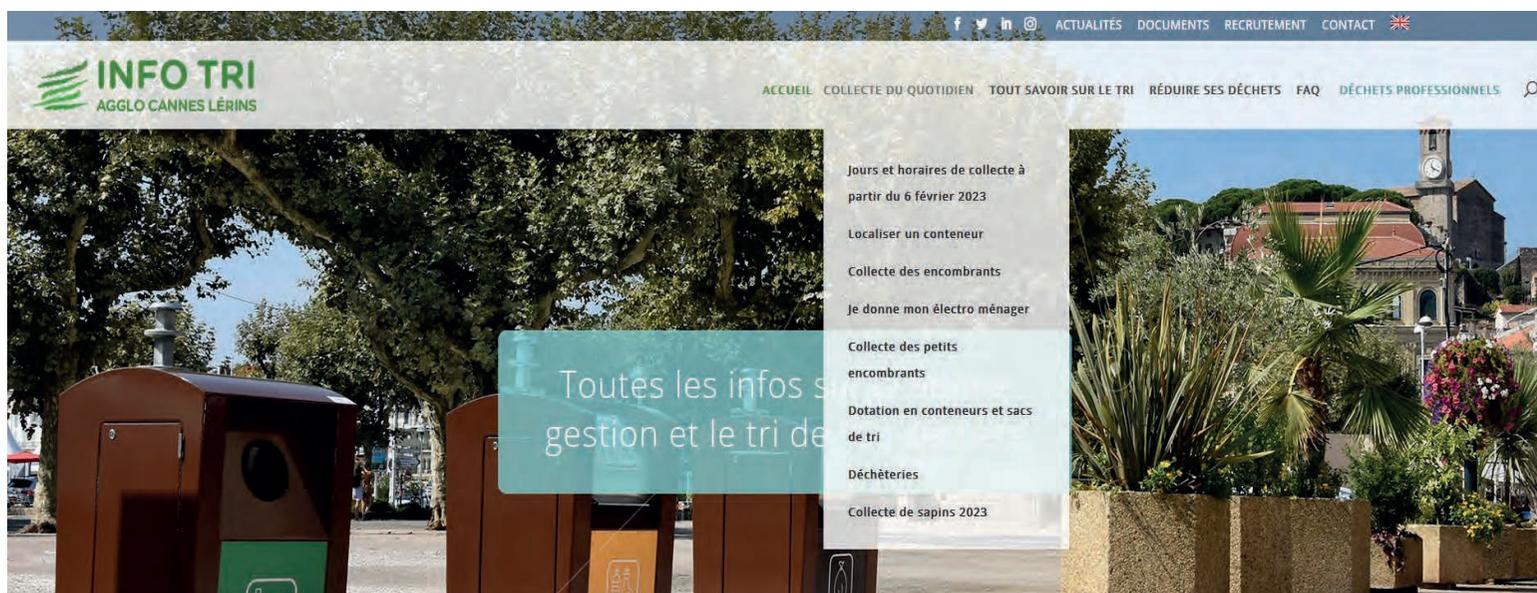
- 1) Atteindre des objectifs opérationnelles, financiers et environnementaux :
 - meilleur suivi et réactivité grâce à la supervision du service de la collecte : acquisition d'outils et de logiciels de planification, de suivi en temps réel, d'analyse ;
 - facilitation du geste de tri et augmentation des tonnages collectés.
- 2) Harmoniser le service:
 - pour les usagers : définir un niveau de service établi sur des bases rationnelles de densité de population (et donc le gisement potentiel de production de déchets), et cela indépendamment des limites administratives communales ;
 - pour les agents : uniformisation des conditions d'emploi pour tout le personnel terrain : même temps de travail même niveau de rémunération et gain d'un jour de repos supplémentaire (passage aux 35h sur 5 jours au lieu de 6).
- 3) De perfectionner notre communication pour les usagers : grâce à des consignes simplifiées et un site internet pour l'ensemble du territoire www.canneslerins-infotri.fr.

Le principe retenu dans cette transition a été d'adapter le service en fonction de la production de déchets en s'affranchissant des limites communales et raisonner, sur notre échelle territoriale « intercommunale ».

La réorganisation des fréquences et de la territorialisation de la collecte a nécessité un travail conséquent mené avec toutes les équipes de la collecte en lien étroit avec les communes.



En complément, un calendrier de collecte est accessible sur le site www.canneslerins-infotri.fr par les usagers. Il permet de connaître le jour de collecte en tapant son adresse.



L'harmonisation des régimes des agents (6 régimes différents avant 2022), la mise en place du régime indemnitaire pour tous les agents, l'harmonisation du temps de travail de la direction exploitation (35h/5 jours) et l'amélioration des conditions de travail (un jour de repos supplémentaire dans la semaine) ont créé un climat social bénéfique à la productivité des équipes.

Le suivi en temps réel des tournées permet de vérifier les points de collecte et l'avancement des tournées.

Après un an de déploiement, la CACPL a conscience des nombreuses actions restant à mener ces prochaines années pour répondre aux objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés.

MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS PAR COMMUNE



◀ Collecte en Porte-à-Porte

PAP : collecte en Porte-à-Porte
 PAV : collecte en Point d'Apport
 Volontaire
 déchèterie : apport en déchèterie
 CHR : Cafés-Hôtels-Restaurants

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages ménagers recyclables	Papiers	Verre	Encombrants	Déchets verts	Biodéchets
Cannes	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	déchèterie	PAV et composteurs collectifs et individuels
Le Cannet - Mougins	PAP PAV	PAP	PAV	PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
Mandelieu-La Napoule	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	PAP et déchèteries	composteurs collectifs et individuels
Théoule-sur-Mer	PAP PAV	PAV		PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels

La pré-collecte désigne les moyens mis en place pour l'évacuation des déchets de leur lieu de production (habitations, commerces, restaurants,..) jusqu'au lieu de prise en charge par le service de collecte. Que ce soit pour la collecte en porte-à-porte ou pour la collecte en apport volontaire, l'Agglomération Cannes Lérins met des contenants à disposition des usagers, afin que ceux-ci soient collectés par les équipes de collecte.

Dispositifs de collecte en porte-à-porte

Selon leur lieu de résidence sur l'Agglomération, les usagers peuvent disposer soit de bacs de collecte, soit de sacs.

Les bacs

La livraison et la maintenance des bacs sont réalisées par la société CONTENUR.

Pour les bacs individuels, lorsqu'ils sont affectés à un foyer ou une copropriété, la maintenance peut être faite sur simple demande à la direction de la collecte de Cannes Lérins. En revanche, le lavage de ces bacs doit être effectué par leurs utilisateurs.



56 547 bacs

(recensés) sur le territoire de la CACPL en 2023



**3 687 bacs
neufs livrés**

Règles d'attribution des bacs :

Les bacs sont attribués gratuitement aux particuliers sur toutes les communes, à condition de pouvoir les stocker sur une partie privative après la collecte.



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES :

- 31 365 bacs
- Dont 1 815 nouveaux bacs livrés



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES :

- 23 871 bacs
- Dont 1 742 nouveaux bacs livrés



VERRE : (Café-Hôtel-Restaurant)

- 1 311 bacs
- dont 130 nouveaux bacs livrés



Où commander un bac ?

Par téléphone : 04 89 82 20 22

Par mail : collecte@cannespaysdelerins.fr

Les sacs

La distribution des sacs de tri a été réalisée sur Cannes, Le Cannet et Mougins en régie soit par la mise à disposition de sacs dans les principaux sites communaux. Historiquement, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer ne distribuent pas de sacs, la collecte en porte-à-porte se réalise uniquement en bac.



Plus de **6 360 rouleaux de sacs** de tri distribués en 2023

Règles d'attribution des sacs de tri sélectif :

À Cannes et à Le Cannet

Les sacs sont fournis aux propriétaires d'habitations individuelles et des immeubles trop anciens qui ne possèdent pas d'espaces pour entreposer des bacs.

À Mougins

Les administrés ont la possibilité de se rendre sur les points de distribution afin de se réapprovisionner.

À Mandelieu-La Napoule et à Théoule-sur-Mer

Pas de distribution.

Points de distribution des sacs de tri :

Cannes :

- Garage Municipal, 14 rue Paul Négrin
- Cannes 2000, 29 bd de la Ferrage : uniquement sur rendez-vous

Le Cannet :

- Services techniques ,31 bd Carnot
- Centre administratif de Rocheville
- Centre Administratif de Garibondy
- Centre Technique Municipal, Traverse de l'Aubarède

Mougins :

- Centre Administratif au Village
- Police Municipale des Cabrières
- Médiathèque, avenue de Tournamy
- Mairie annexe de Mougins Le Haut
- ALLO MAIRIE, avenue de la Plaine
- Scène 55, avenue Maréchal Juin

Pour connaître les horaires d'ouverture de chaque site, contacter le service collecte aux coordonnées ci-dessous.

Par téléphone : 04 89 82 20 22

Par mail : collecte@cannespaysdelerins.fr



Dispositifs de collecte en apport volontaire (PAV)

Les usagers disposent aussi de conteneurs aériens ou enterrés implantés sur l'espace public, pour le dépôt du verre, des déchets recyclables, du papier, des ordures ménagères et du textile.

Il existe 3 types de mobiliers:

- Les bacs à roulettes au niveau de point de regroupement (PR), contenus ou non dans des ascenseurs à déchets;
- Les bornes aériennes comme pour le textile (PAV);
- Les conteneurs enterrés (PAV).

261 SITES EN PR (1278 BACS) ET 21 SITES ASCENSEURS (80 BACS)

578 sites en PAV



56

**PAV ORDURES
MÉNAGÈRES**

comprenant
56 bornes enterrées



98

**PAV EMBALLAGES
MÉNAGERS**

comprenant
42 bornes
aériennes et 56
bornes enterrées



320

PAV VERRE

comprenant
217 bornes
aériennes et
103 bornes enterrées



38

PAV PAPIER

comprenant
9 bornes aériennes
et 32 bornes
enterrées



66

PAV TEXTILES

comprenant
73 bornes
aériennes

Prestations d'entretien

Chaque contenant de ces sites d'apport volontaire est contrôlé, lavé et réparé lorsque c'est nécessaire. Une entreprise privée effectue le suivi et la réparation des cuves enterrées. Une équipe en régie effectue chaque jour le suivi et la réparation des ascenseurs à bacs. Chaque site (bac et ascenseur) est nettoyé 4 fois par an (prévision de deux fois en haute saison ou deux fois par an) selon la zone géographique où il se trouve plus des lavages ponctuels en cas de nuisances olfactives et tous les jours en surface. Les colonnes aériennes et enterrées sont nettoyées au minimum une fois par an.

1 PAV ENTERRÉ MODERNISÉ EN 2023



BD ALEXANDRE 3 CANNES

Verre
Coût : 0 € TTC

2 NOUVEAUX PAV ENTERRÉS EN 2023



TOURNAMY MOUGINS

Verre
Coût :
43 000 € TTC



CANNES RUE BOUCICAUT

OM et Tri
Coût : 54 982 € TTC

Le service travaux et aménagements pour la collecte a en charge l'analyse des permis de construire concernant la gestion des déchets dans les nouvelles constructions.

En 2023, 83 permis ont été contrôlés sur l'ensemble des communes de la CACPL. Parmi eux 4 ont été signalés non conformes aux prescriptions.

CANNES ETABLIT SA STRATEGIE DE VALORISATION DES DECHETS ALIMENTAIRES

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire, dite loi AGECE, stipule qu'à partir du 1er janvier 2024, tous les Français devront obligatoirement disposer d'une solution de tri pour les biodéchets alimentaires. Ainsi les collectivités devront mettre à disposition des moyens de tri pour les habitants (compostage ou collecte). Tous les professionnels, quant à eux, devront mettre en place un tri à la source des biodéchets, quelle que soit la quantité annuelle produite.

Si l'Agglomération Cannes Lérins est engagée depuis plusieurs années dans une politique de réduction des déchets et de compostage, l'analyse de nos Ordures Ménagères (poubelles grises) a montré que les déchets alimentaires représentaient 36 % du poids de ces dernières.

C'est pourquoi au printemps 2023, l'Agglomération a établi sa stratégie pour le tri et la valorisation des déchets alimentaires :

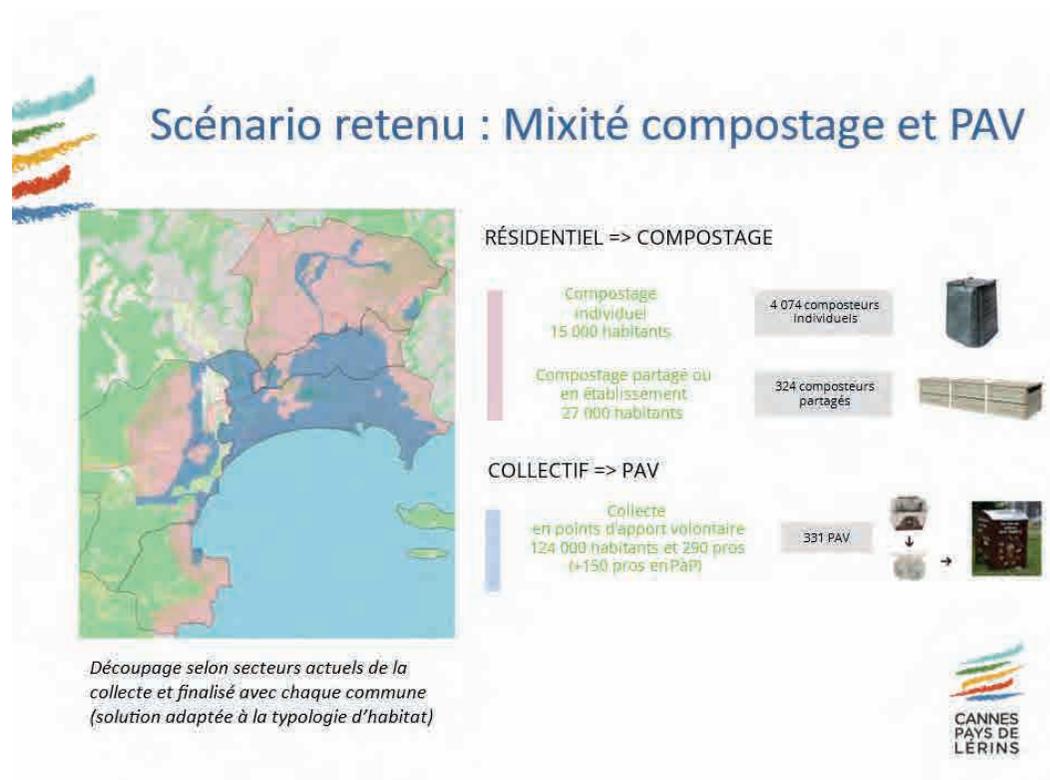
- **renforcement du compostage individuel et collectif dans les zones d'habitats résidentiels ;**
- **collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV) dans les zones d'habitats collectifs denses.**

L'Agglomération Cannes Lérins s'est donné un objectif très ambitieux : Valoriser 40 kg/hab/an de déchets alimentaire en 2027 !

Pour atteindre cet objectif, Cannes Lérins investit massivement avec un plan d'actions prévu sur 3 ans :

- Distribution de plus de 4 000 composteurs individuels et 300 composteurs collectifs ;
- installation de 300 bornes d'apport volontaire pour les déchets alimentaires ;
- recrutement d'un Maître composteur et de 3 Ambassadeurs Du Compost (ADC) afin de sensibiliser les habitants, les accompagner dans le geste du tri et la pratique du compostage ;
- création d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail dédiés : 04 89 82 24 44 et compost@cannespaysdelerins.fr.

Avec la collecte des déchets alimentaires en Points d'Apports Volontaires, l'Agglomération s'engage dans une action forte afin de faciliter le geste du tri des habitants des centres urbains denses. Elle sera la 1ère collectivité à déployer un réseau aussi dense sur le bassin azuréen.



VALORISATION DES DECHETS ALIMENTAIRES : 1ère PHASE D'EXPERIMENTATION

Fin 2023, l'agglomération s'est lancée dans la **1ère phase d'expérimentation** auprès de 16 000 habitants avec la distribution de **500 composteurs individuels et 10 composteurs collectifs** avec une formation et un suivi des utilisateurs.

Chaque commune y participe.

Dès l'automne 2023, l'expérimentation a commencé avec le développement du compostage :

- Les Ambassadeurs du tri ont sensibilisé les habitants en Porte-à-Porte (900 portes toquées) et les enfants de l'école du Devens ont été sensibilisés sur le temps de la cantine.
- Depuis novembre, déjà 237 composteurs individuels (62 à Mandelieu- La Napoule et 175 à Mougins) ont été distribué lors de 14 sessions de formation/distribution.
- Les composteurs collectifs seront mis en place avec le nouveau maître composteur en 2024.



INSTALLEZ UN COMPOSTEUR POUR VOTRE IMMEUBLE, QUARTIER OU JARDIN PERSONNEL !

Le compostage, c'est quoi ?
Le compostage est une pratique ancestrale qui permet de récupérer vos déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf, restes de repas, déchets végétaux, etc.) grâce à un processus de décomposition naturelle en vue de produire un produit enrichi : le compost.

Une fois vos déchets de cuisine déposés dans votre composteur, grâce au long travail des vers et des bactéries, en deux semaines vous profitez de votre propre engrais naturel !

Que puis-je mettre dedans ?

- Déchets végétaux (épluchures et déchets)
- Feuilles mortes de jardin
- Restes de café
- Restes de légumes
- Coquilles d'œufs
- Déchets de cuisine (sans viande)

Quels avantages ?

- **Préserver l'environnement** : C'est un acte éco-citoyen ! Cela permet de préserver l'environnement, mais pas que ! Réduire sa production de déchets ménagers.
- **Un compost d'excellente qualité** obtenu pour son jardin ou ses jardinières.
- **Économiser l'énergie et de produits chimiques**.
- **Mieux connaître son environnement et ses voisins !**

Contactez-nous !
Le maître composteur collectif du quartier est gratuite. Une équipe de guides composteurs est à votre disposition pour vous former et vous accompagner dans la démarche. Contactez-nous pour bénéficier d'un kit de compostage collectif (pour votre résidence ou votre quartier) ou individuel (pour votre jardin) !

Pour toute demande de composteurs ou d'informations sur la gestion de vos déchets : 04 89 82 20 22 collabor@agglomerationcanneslerins.fr

Sensibilisation des enfants de l'école primaire du Devens à Mougins



L'expérimentation de **la collecte en Points d'Apports Volontaires** a été réalisé auprès de 30 familles du quartier Petit Juas avec la mise à disposition de 2 bornes biodéchets en avril 2022. Cet essai est un succès :

- 1,8 tonnes collectées en 2023 (50 kg par an et par habitant participant) ;
- 0 % de refus ;
- 100 % des usagers satisfaits.

L'Agglomération a choisi des bornes innovantes avec un contrôle d'accès afin d'obtenir un compost de qualité. Elles s'ouvriront grâce à un badge ou à un smartphone. Toutes les épluchures, coquilles d'œuf, peaux d'agrumes, sachets de thé, restes de viande ou de poisson, restes de repas sans restriction sont les bienvenus !





LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) dites également Ordures Ménagères (OM) et la collecte sélective des Emballages Ménagers Recyclables et des papiers (CS) sont effectuées en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire.

Des points de regroupement, pour les OM et/ou la CS, sont également mis en place sur les zones d'habitats denses où les habitants ne peuvent pas stocker de bacs sur une zone privée et ainsi qu'en début de voies et impasses inaccessibles aux véhicules de collecte.

Ces collectes sont effectuées selon divers modes sur le territoire :

- en régie publique, par les équipes de l'Agglomération Cannes Lérins, sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins ;
- par des opérateurs privés sur les communes de Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer.

La carte suivante (p.41) présente les différents opérateurs de collecte intervenant sur le territoire de Cannes Lérins.

Les tonnages collectés en Ordures Ménagères présentés ci-après comprennent les ordures ménagères résiduelles ainsi que les résidus de balayage des rues effectués par les services communaux de propreté des 5 communes membres. La collecte sélective précitée concerne la collecte des conteneurs jaunes, qui, conformément aux consignes de tri en vigueur sur le territoire communautaire, comprennent des emballages ménagers, des papiers, des journaux magazines et revues en mélange.



◀ COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS



74 600 tonnes
d'ordures ménagères collectées*
soit 467 kg d'OM* par habitant

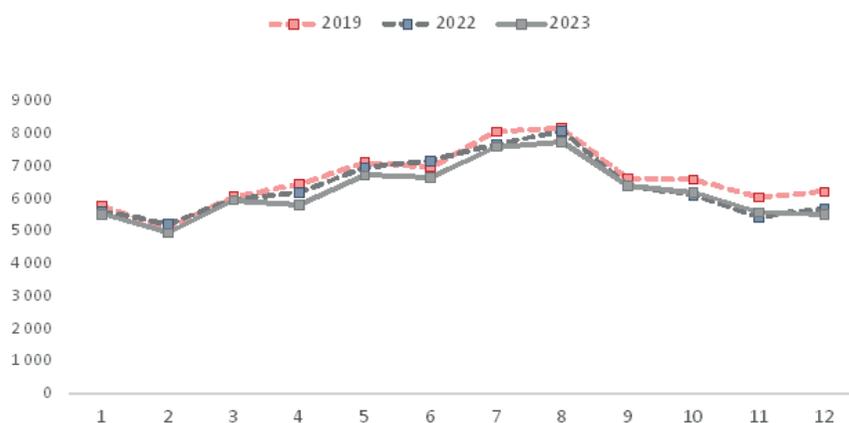
- 2,38 % d'OM
qu'en 2022



10 356 tonnes
de collecte sélective**
soit 64,8 kg de CS par habitant

+ 2,05 % de CS
qu'en 2022

▼ Tonnages mensuels OM



▼ Tonnages mensuels CS



Les tonnages d'ordures ménagères et collecte sélective en 2023 ont été marqués par l'activité touristique entre les mois de mai et août comme les années précédentes.

Grâce à l'optimisation mise en place en octobre 2022 et à l'augmentation de fréquence de collecte des emballages ménagers à deux fois par semaine, **les tonnages de collecte sélective ont augmenté de 12% en 2023 par rapport à 2022 sur les communes de Le Cannet et Mougins.**

*Tonnages collectés + résidus de balayage + Déclassés de CS

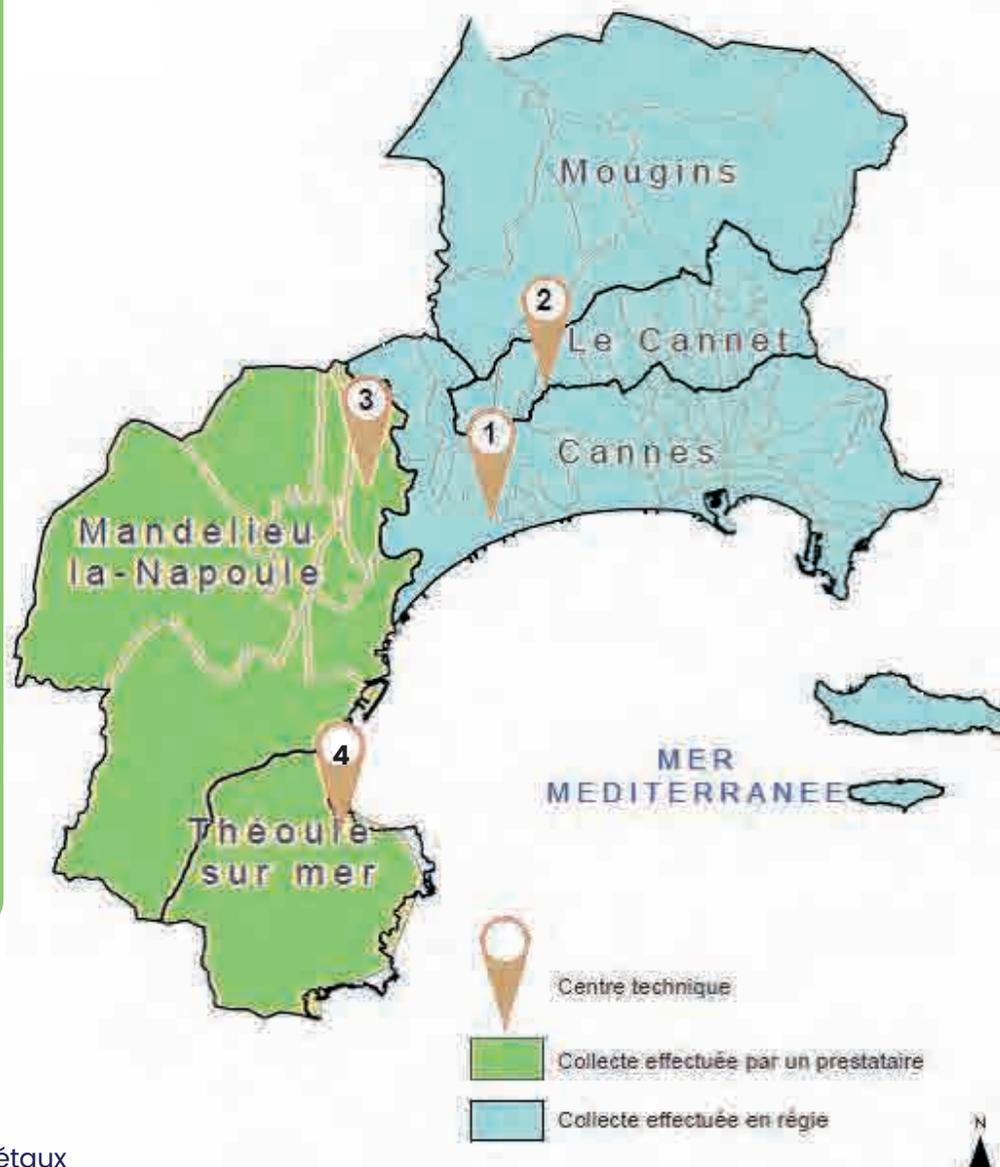
** Emballages ménagers + Journaux/magazines et Revues

Les opérateurs de collecte intervenant sur le territoire Cannes Lérins (hors encombrants)

OPÉRATEUR PRIVÉ VÉOLIA Le Cannet, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer (Période estivale/ hivernale)**

Nombre d'agents : 171/119
 Nombre de véhicules : 85/65
 Nombre de tournées par semaine : 78/59

- **Collecte OM + CS + encombrants + déchets verts + cartons des professionnels** sur Mandelieu-la Napoule.
- **Collecte OM + CS** sur Théoule-sur-Mer
- **Collecte du papier** sur Le Cannet et Mougins
- **Collecte du verre** sur les 5 communes en PAV et sur Cannes et Mandelieu pour les CHR



LE CANNET/MOUGINS

Chemin de l'Aubarède
 Nombre d'agents : 48
 Nombre de véhicules : 25
 Nombre de tournées par semaine : 105 (dont 26 en Tri et 18 pour les encombrants)

Activités spécifiques :
 collecte des OM + CS
 (+ encombrants)

CANNES

14 rue Paul Négrin - la Bocca
 Nombre d'agents : 78
 Nombre de véhicules : 32
 Nombre de tournées par semaine : 152 (dont 39 en tri et 2 en cartons)

Activités spécifiques :
 Collecte des ordures ménagères (OM)
 Collecte sélective (CS)
 Collecte des dépôts sauvages

* CHR : Commerces, Hôtels, Restaurants

** Avec collecte des encombrants et végétaux

Fréquence de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective en porte-à-porte

Les fréquences de collecte en porte-à-porte ont été réajustées à compter du 6 février 2023 pour Cannes, le Cannet et Mougins, ainsi que dès le printemps pour Mandelieu-la Napoule et Théoule-sur-Mer, comme suit :

	Fréquence hebdomadaire de collecte	Jours de collecte OM	Jours de Collecte CS
Cannes Le Cannet Mougins	4 OM + 2 CS zones collectives 2 OM + 1 CS zones résidentielles	Lundi, mercredi, jeudi et samedi	Mardi et vendredi
Mandelieu-La Napoule	Du 1/10 au 30/04 : 2 OM + 1 CS Du 1/05 au 30/09 : 3 OM + 1 CS	Selon secteur	Soit mardi, mercredi, jeudi ou vendredi selon le secteur
Théoule-sur-Mer	Du 01/10 au 30/04 : 3 OM + 1 CS Du 01/05 au 30/09 : 6 OM + 1 CS	Lundi, mercredi, samedi ou mardi, jeudi et vendredi	Samedi

COLLECTE DES CENTRES-VILLES et PR

Les centres-villes et les points de regroupements (PR) sont collectés une à plusieurs fois par jour en fonction des besoins de l'activité et ce, tous les jours, quelle que soit la commune.

COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre est réalisée :

- en point d'apport volontaire pour l'ensemble des usagers ;
- en porte-à-porte pour les Cafés-Hôtels-Restaurants des centres villes de Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins (village).

6046 tonnes de verre collectées
28,7 kg de verre par habitant DGF
37,8 kg/hab (INSEE)

 **+ 0.73 % DE VERRE**
 en 2023 par rapport à 2022

Tonnages mensuels VERRE



NB : Période 2020 (COVID-19) non indiquée car non représentative.



Les tonnages de Cannes ont augmenté de **2% par rapport aux tonnages 2022.**

LA COLLECTE DU VERRE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Les usagers disposent de **320** bornes d'apport volontaire de verre :
217 colonnes aériennes et 103 conteneurs enterrés.

La collecte est effectuée par un prestataire privé, VEOLIA, sur l'ensemble du territoire.



**Colonne à verre
aérienne** ▲



**Colonne à verre
enterrée** ▲

320 points
de collecte du verre

4 250 tonnes
de verre collectées en PAV

26,6 kg de verre
par habitant en PAV



**- 0,29 % DE VERRE
EN PAV** par rapport à 2022

LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE-À-PORTE CHEZ LES PROFESSIONNELS (Cafés-Hôtels-Restaurants)

La collecte en porte-à-porte chez les professionnels est réalisée :

- Par un prestataire privé, SEA-ASSAINISSEMENT (VEOLIA,) sur les centres-villes de Cannes et Mandelieu ;
- En régie sur Mougins.

1 311 conteneurs à verre

1 796 tonnes de verre collectées en PAP



**+ 3,22 % DE VERRE
EN CHR** par rapport à 2022



Un petit geste pour une grande cause

En 2023, le territoire de la CACPL a versé à la Ligue contre le Cancer **18 070 €** au titre des tonnages de verre valorisés en 2022.

3 493 tonnes de verre valorisées sur le territoire cannois.

2 431 tonnes de verre valorisées sur les 4 autres communes et financées par Univalom.

LA COLLECTE EST RÉALISÉE :

À Cannes :

- Le mardi et le vendredi, à partir de 8h30, pour le centre-ville
- Le lundi et le jeudi, à partir de 8h30, pour La Bocca, République et autres producteurs.

Des collectes supplémentaires sont planifiées pendant les congrès et les manifestations.

Un calendrier de collecte spécifique est distribué à l'ensemble des producteurs en début d'année.

À Mandelieu-La Napoule :

- Le mardi et/ou le vendredi selon le gisement, à partir de 6h00.

À Mougins :

- Chaque CHR est collecté 2 à 3 fois par semaine



Exemple de bac CHR ►

COLLECTE DES TEXTILES

En 2023, les usagers ont pu déposer leurs vêtements, chaussures et différents textiles dans **73 bornes** réparties sur **66 sites**. Les déchets textiles collectés sont ensuite triés, réutilisés ou recyclés selon leur état.

97% des textiles collectés sont recyclés :

- Environ **60%** des vêtements sont revendus soit directement dans des boutiques solidaires en France soit expédiés à l'étrangers en vêtements d'occasion ;
- Environ **22%** sont recyclés en chiffons d'essuyage ;
- **15%** constitués des matières laineuses naturelles ou synthétiques sont destinés à l'effilochage pour la production de feutrine ou à la filature pour les matières naturelles.

Les **3%** de refus sont valorisés en Combustible Solide de Récupération (CSR).

73 bornes

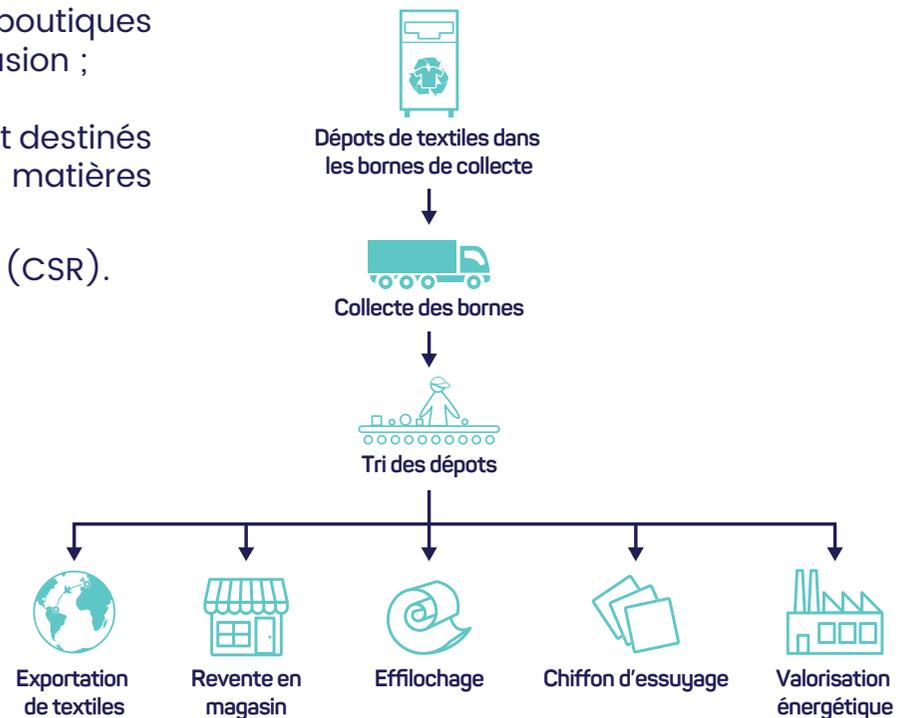
446 tonnes de textiles collectés

2,1 kg de textiles par habitant DGF

2,8kg de textiles par habitant (INSEE)



-6,85% DE TEXTILES
par rapport à 2022



REPARTITION DES BORNES TEXTILES SUR LE TERRITOIRE PAR ASSOCIATION

Deux associations sont présentes sur le territoire de l'Agglomération : **Montagn'Habits et Le Relais**, qui collectent et valorisent les textiles.

	Cannes	Le Cannet	Mandelieu	Mougins	Théoule	Total
Montagn'Habits	38	7	14	6	1	66
Le Relais	0	0	1	7	0	8

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont des déchets provenant de l'activité des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier.

L'Agglomération Cannes Lérins organise leur collecte sur tout le territoire. Cette collecte est effectuée par les services des communes de Cannes et Mougins sur leur territoire via un mandat de gestion provisoire. À Mandelieu-La Napoule, la collecte est effectuée par un prestataire, Sud Est Assainissement – Véolia. Le ramassage en porte-à-porte est effectué sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois (et 5^{ème} si 5 lundis dans le mois).

Sur les communes de Théoule-sur-Mer et Le Cannet, la collecte est effectuée en régie sur prise de rendez-vous :

- Théoule-sur-Mer : les jeudis et vendredis
- Le Cannet : du lundi au vendredi matin.

La collecte des dépôts sauvages est réalisée concomitamment à celle des encombrants. Les équipes de collecte ont pour consignes de collecter tous les encombrants rencontrés sur la voie publique, que ce soit aux côtés des encombrants dont la collecte a été confirmée par rdv, ou sur le circuit de collecte.

Les dépôts sauvages sont également signalés par les services communaux, les services de police ainsi que les particuliers par signalement (application mobile des communes ou réseaux sociaux ou téléphone ou mail).



**Collecte des encombrants sur
la commune de Le Cannet** ▲

5 893 tonnes d'encombrants collectées en porte-à-porte

28kg par habitant DGF

36,9 kg par habitant (INSEE)



+7,62%
d'encombrants collectés
par rapport à 2022

NOUVEAU SERVICE : JE DONNE MON ÉLECTROMÉNAGER

Une nouvelle offre simple et gratuite d'enlèvement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) à domicile est proposée sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération à travers le service « jedonnemonelectromenager » en partenariat avec l'Eco-organisme ECOSYSTEM, depuis le 4 septembre 2023.

Il n'est plus nécessaire de sortir les appareils sur le trottoir, Ecosystem vient les collecter au sein de votre domicile, gratuitement sur rendez-vous. Cette collecte à domicile concerne les 12 produits suivants : réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle, four, micro-ondes, cuisinière, congélateur, sèche-linge, plaque de cuisson, hotte aspirante, réfrigérateur américain, cave à vin. Qu'ils soient fonctionnels, à réparer ou à recycler, Ecosystem reprend les équipements sans que les administrés aient à se déplacer.

En plus d'un service pratique et de proximité, c'est également un geste en faveur de l'environnement puisque 40% des appareils seront réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire, partenaire d'Ecosystem ou à défaut sont recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

Sur simple inscription sur le site www.jedonnemonelectromenager.fr, les administrés peuvent prendre rendez-vous afin de faire collecter gratuitement leurs gros équipements électroménagers, directement au sein du domicile des particuliers.

De septembre à décembre 2023, près de 430 appareils ont été pris en charge au cours des 265 collectes.



RELAIS TRI MOBILE

Service mobile de collecte de proximité 100% gratuit disponible depuis le 05 février 2020 pour les usagers qui ont la possibilité de déposer leurs petits encombrants, leurs petits appareils électroménagers (D3E), leurs déchets dangereux et leurs huiles alimentaires ménagères usagées.

Les objectifs de cette prestation sont d'optimiser le tri et de mieux valoriser les déchets, de réduire la pollution et la dégradation du réseau d'assainissement et de venir en soutien à la collecte des encombrants en porte-à-porte.

LE TRI À VOTRE PORTE : QUOI DE PLUS SIMPLE ?

L'accès aux déchèteries de l'Agglomération est gratuit dans la limite de 1,5 tonne par an et par foyer sur les 21 déchèteries du territoire CAP AZUR. Mais tout le monde n'a pas toujours le temps, les moyens matériels ou tout simplement le réflexe de trier ! Résultat : de nombreux petits déchets finissent dans le bac d'ordures ménagères. Or, ils nécessitent une attention particulière pour leur fin de vie, que ce soit pour être recyclés, réparés ou traités spécifiquement, et éviter ainsi la pollution de notre cadre de vie.

Ce service mobile de collecte est réparti sur **9 sites** :

CANNES :

- Place des Allées (service déplacé temporairement au Marché Forville) : les 1er jeudis des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 9h à 14h ;
- Marché La Bocca : les 4ème mercredis des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 7h30 à 12h30 ;
- Parking Médiathèque de Ranguin : les 4ème samedis des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre 7h30 à 12h30 ;
- Place Saint Jin-Jin : les 1er jeudis des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre de 9h à 14h.

MANDELIEU :

- Marché Boulevard des Ecureuils (parking Béguier) : tous les 1er mercredis de chaque mois de 7h30 à 12h30 ;
- Marché La Napoule (parking Soustelle) : tous les 2ème jeudis de chaque mois de 7h30 à 12h30 ;
- Marché Capitou : tous les 3ème samedis de chaque mois de 7h30 à 12h30.

MOUGINS :

- Chemin de Faissolle : tous les 1er samedis de chaque mois de 7h30 à 12h30 ;
- Place des Arcades : tous les 3ème samedis de chaque mois de 9h à 14h.



Depuis son lancement, plus de **56 tonnes** de petits encombrants et déchets dangereux ont été collectées grâce au Relais Tri Mobile dont **17 tonnes** en 2023.

Contre **13,4 tonnes** en 2022 (soit **27% de plus**).



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont les restes de végétaux provenant de l'entretien des jardins et de la taille des haies : branches coupées ou mortes, feuilles, tontes de gazon, fleurs fanées...

Une collecte des déchets verts est réalisée en porte-à-porte uniquement sur la commune de Mandelieu-La Napoule. Elle est effectuée par un prestataire, la société Sud Est Assainissement – Véolia.

La collecte est effectuée :

- de novembre à mars : les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois (+ le 5^{ème} lundi, si 5 lundis dans le mois) ;
- d'avril à octobre : tous les lundis.

Les administrés doivent prendre RDV pour être collectés au numéro vert 0 800 715 005 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

2 périodes :

Hivernale (novembre à mars)

- Nombre de véhicules qui interviennent sur la prestation : 2 BOM 20 m³, 1 BOM 14 m³ et 2 camions plateau ;
- moyens humains : 3 chauffeurs PL, 2 chauffeurs VL et 8 équipiers de collecte.

Estivale (avril à octobre)

- Nombre de véhicules qui interviennent sur la prestation : 2 BOM 14 m³ et 1 camion plateau ;
- moyens humains : 1 chauffeur PL, 1 chauffeur VL et 5 équipiers de collecte ;
- temps annuel chauffeur : 1 063 h (0.66 ETP) et 1 562 h (0.97 ETP).

Les habitants des autres communes peuvent se rendre en déchèteries.



470 TONNES

de déchets verts collectées en porte-à-porte

2,9 kg par mandolocien



ACTIONS DE PROXIMITÉ



Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets triés, la direction Relation aux Usagers et Qualité contrôle et sensibilise au quotidien les usagers avec notamment ses ambassadeurs du tri présents sur le terrain. Cette direction traite également les doléances (mail, téléphone, courrier) en lien avec les autres directions de la collecte.

CHIFFRES CLES DU SERVICE DE PROXIMITE



8 143 appels traités :

31 appels et mails reçus par jour ouvré en moyenne

Répartition des doléances par commune :

- Cannes : 2 763,
- Le Cannet : 2 000,
- Mandelieu-La Napoule : 1 122,
- Mougins : 2 120,
- Théoule-sur-Mer : 133,
- Communes extérieures à la CACPL: 5.

Au niveau des réclamations :

1 183 demandes de conteneurs d'**ordures ménagères non collectés**. Après analyse, 46% de ces doléances se vérifient sur le terrain;

500 demandes de conteneurs de **tri sélectif non collectés**. Après analyse, 40% de ces doléances sont justifiées;

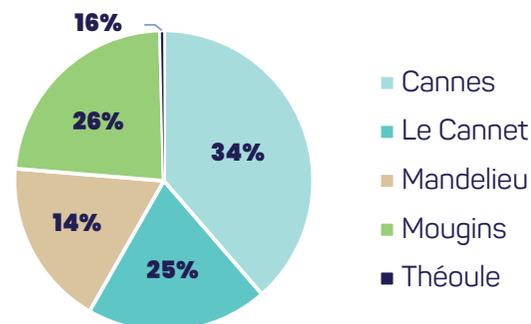
1 064 signalements de **dépôts sauvages**. Après analyse, 54% de ces doléances sont justifiées;

543 réclamations diverses. *Après analyse, seules 73% de ces doléances sont justifiées.*



21% des doléances portent sur les demandes de nouvelles dotations en conteneurs de tri sélectif ou d'ordures ménagères.

▼ Répartition des doléances par commune





555 médiations terrains réalisées sur l'ensemble des communes du territoire CACPL et réparties comme suit :

- Cannes : 303 ;
- Le Cannet : 100 ;
- Mandelieu-La Napoule : 36 ;
- Mougins : 108 ;
- Théoule-sur-Mer : 8.



CARACTÉRISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ▲



575 courriers et mails entrants sur la thématique déchets.



11 précollectes de tri sélectif effectuées sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Cannes Lérins.



8 nouvelles conventions de collecte



26 caractérisations réalisées sur les emballages ménagers de l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

VISITE DU CENTRE DE TRI

En 2023, 14 visites ont été organisées et 271 personnes sensibilisées. Néanmoins, soucieuse de proposer une solution permettant de découvrir cet équipement de tri parmi les plus modernes en France, l'Agglomération propose également une visite virtuelle du site sous forme de vidéo.



VISITE DU CENTRE DE TRI DE CANNES ▲

STAND DE PRÉVENTION DÉCHETS

Sur le territoire Cannes Lérins, 118 stands et animations grand public (événements, relais tri mobile...) ont pu être tenus en faveur de la sensibilisation au tri des emballages, de la prévention déchets, du zéro déchet et du compostage par les ambassadeurs du tri collecte de l'Agglomération Cannes Lérins.



◀ **STAND D'ANIMATION
FÊTE DE LA CROIX DES
GARDES**



STAND D'ANIMATION À L'HÔPITAL SIMONE VEIL ▲

SENSIBILISATION SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, la prestation de sensibilisation scolaire, initialement réalisée sur Cannes, a été étendue à l'ensemble des établissements scolaires et périscolaires de la CACPL. En 2023, 125 classes de maternelles et élémentaire (3024 élèves), 9 classes Collège/ Lycée (218 élèves) ont été sensibilisés à la prévention des déchets, au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou au tri sélectif.

Le programme de sensibilisation, actuellement en cours, sera mené tout au long de l'année scolaire 2023/2024 sur les mêmes thématiques.



ECOL'O'DÉFI

En parallèle de ces sensibilisations scolaires, un concours d'initiative citoyenne ayant pour but d'améliorer le tri, favoriser le recyclage, diminuer le gaspillage alimentaire ou encore promouvoir une consommation responsable est proposée chaque année aux classes du territoire de l'Agglomération. Pour l'année 2023, le thème du concours Ecol'o'défi était « Les biodéchets passent sur les ondes ». Les élèves inscrits, de la maternelle au lycée, devaient organiser un événement sur la thématique des biodéchets. Un jury composé d'élus et d'inspecteur de l'Education Nationale s'est constitué afin de départager les participants et décerner un trophée aux classes gagnantes le 9 juin 2023.

Les gagnants 2023

- Trophée Pitchoun :
1^{er} prix pour la classe de Grande Section de Mme Laselve, de l'école maternelle de La Tousque à Le Cannet,
2^{ème} prix pour la classe de CP de Mme Vignon, de l'école Marcel Pagnol à Cannes.
- Trophée Junior :
1^{er} prix pour la classe Ulis de Mme Besson, de l'école des Cougoussoles à Le Cannet,
2^{ème} prix pour la classe de CM2 de Mme Geoffroy, de l'école Saint Exupéry à Cannes.
- Trophée Collège-Lycée :
1^{er} prix pour la classe de 4^{ème} de Mme Pelletier, du collège Pierre Bonnard à Le Cannet,
2^{ème} prix pour la classe de 6^{ème} de Mme Guirand, du collège Albert Camus à Mandelieu-La Napoule.



TRIAGE AU SORT

Le jeu-concours Triage au Sort a pour objectif de sensibiliser le grand public au tri sélectif et au recyclage des emballages ménagers de manière ludique.

Les participants doivent trier leurs bouteilles en plastique, y glisser un bulletin de participation, puis déposer ces bouteilles dans les différents dispositifs de récupération du tri sélectif (bornes enterrées, bacs jaunes, sacs jaunes). Les gagnants sont ensuite tirés au sort pour se voir remettre les lots offerts par les partenaires du jeu, qui sont des entreprises installées sur le territoire communautaire. Pour cette édition, 69 lots ont aussi pu être mis en jeu grâce à 53 partenaires.



Remise des lots du jeu concours Triage au Sort 2023.





Pour participer :

- 1 Je m'inscris sur l'application Cliiink* et j'ajoute mon code challenge **CACPL_2022_CM** (rubrique «gérer mes codes» si j'ai déjà un compte)
- 2 Je trie mes emballages en verre dans les bornes Cliiink et je cumule des points
- 3 Le collège le plus performant gagne le concours ! **



LE DISPOSITIF CLIINK® :

Pour rappel, Cliiink est un service innovant qui consiste à encourager le tri sélectif des emballages en verre. Pour la première fois, tous les acteurs de la chaîne de tri sont impliqués dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant : à chaque emballage en verre déposé dans une colonne à verre équipée d'un dispositif Cliiink, un point est crédité sur le compte de l'adhérent. Ensuite, l'utilisateur peut échanger ses points contre des bons de réduction auprès d'enseignes locales ou les reverser sous forme de don aux associations.

Depuis son installation au mois de novembre 2018, 100 bornes à verre ont été équipées du dispositif sur le territoire. A ce jour et depuis son installation, près de 8 millions de dépôts ont été effectués dans les bornes du dispositif, 5 096 usagers sont inscrits et plus de 1 131 souscriptions aux offres commerciales locales ont été réalisées (sport, mode, loisirs, culture...).

COMMUNICATION



INFOTRI, UN SITE ENTIÈREMENT DÉDIÉ À LA GESTION DES DÉCHETS

Confrontée au besoin de clarification des consignes de tri par les usagers et au renforcement parallèle des préoccupations écologiques, la Direction de la collecte met régulièrement à jour son site www.canneslerins-infotri.fr. Cette plateforme, entièrement dédiée à la bonne gestion et le tri des déchets, vise à apporter à ses usagers des réponses simples aux interrogations quotidiennes qu'ils peuvent se poser, mais également à les inciter à aller plus loin dans leur démarche écoresponsable en les accompagnant dans la mise en pratique de bons gestes de tri et de réduction des déchets.

The screenshot shows a web form titled 'Calendrier de collecte'. It includes instructions: 'Pour obtenir votre calendrier de collecte: 1- Entrez votre adresse complète dans le champ de recherche ci-dessous 2- Sélectionnez votre adresse ou l'adresse la plus proche 3- Téléchargez votre calendrier de collecte'. The form has a dropdown menu for 'Commune' with 'CANNES' selected, an 'Adresse' field with the placeholder 'Rechercher mon adresse ... (N° rue)', and a blue 'Rechercher' button.

UN CALENDRIER DE COLLECTE INTERACTIF

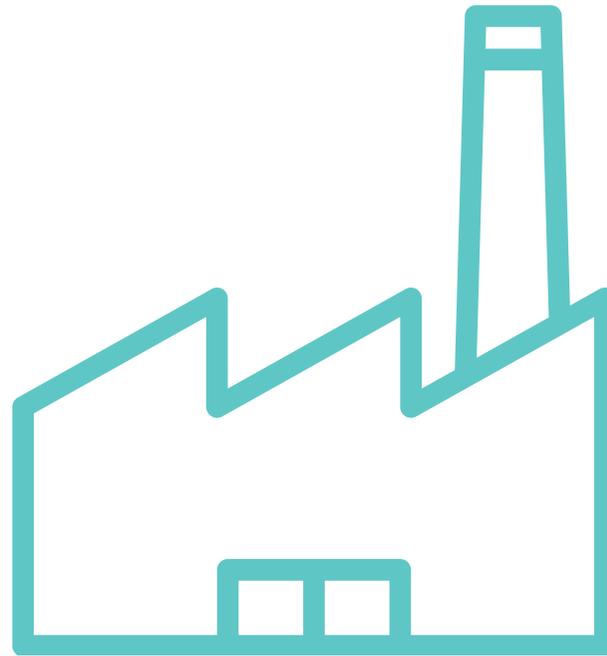
Afin de simplifier la compréhension des jours et horaires de collecte des ordures ménagères mais aussi de préparer l'optimisation de ses circuits de collecte, l'Agglomération a mis en place un calendrier de collecte interactif. Un outil ludique permettant aux administrés de connaître leur fréquence de collecte avec précision et réactivité.

Un site simple et exhaustif

En plus du rappel des consignes de tri, de l'accès à un calendrier interactif des jours et horaires de collecte et de la localisation des points d'apport volontaire de déchets du territoire, l'utilisateur peut se familiariser avec les bases de la gestion des déchets (compostage, astuces du quotidien...), trouver des éclaircissements sur certaines idées reçues avec une FAQ et découvrir l'ensemble des actualités et services déployés pour une gestion raisonnée des déchets (collecte des encombrants, plateforme de vente en ligne, points de collecte des petits déchets dangereux ...). De plus, un moteur de recherche a été développé permettant de découvrir le ou les exutoires propres à chaque déchet.

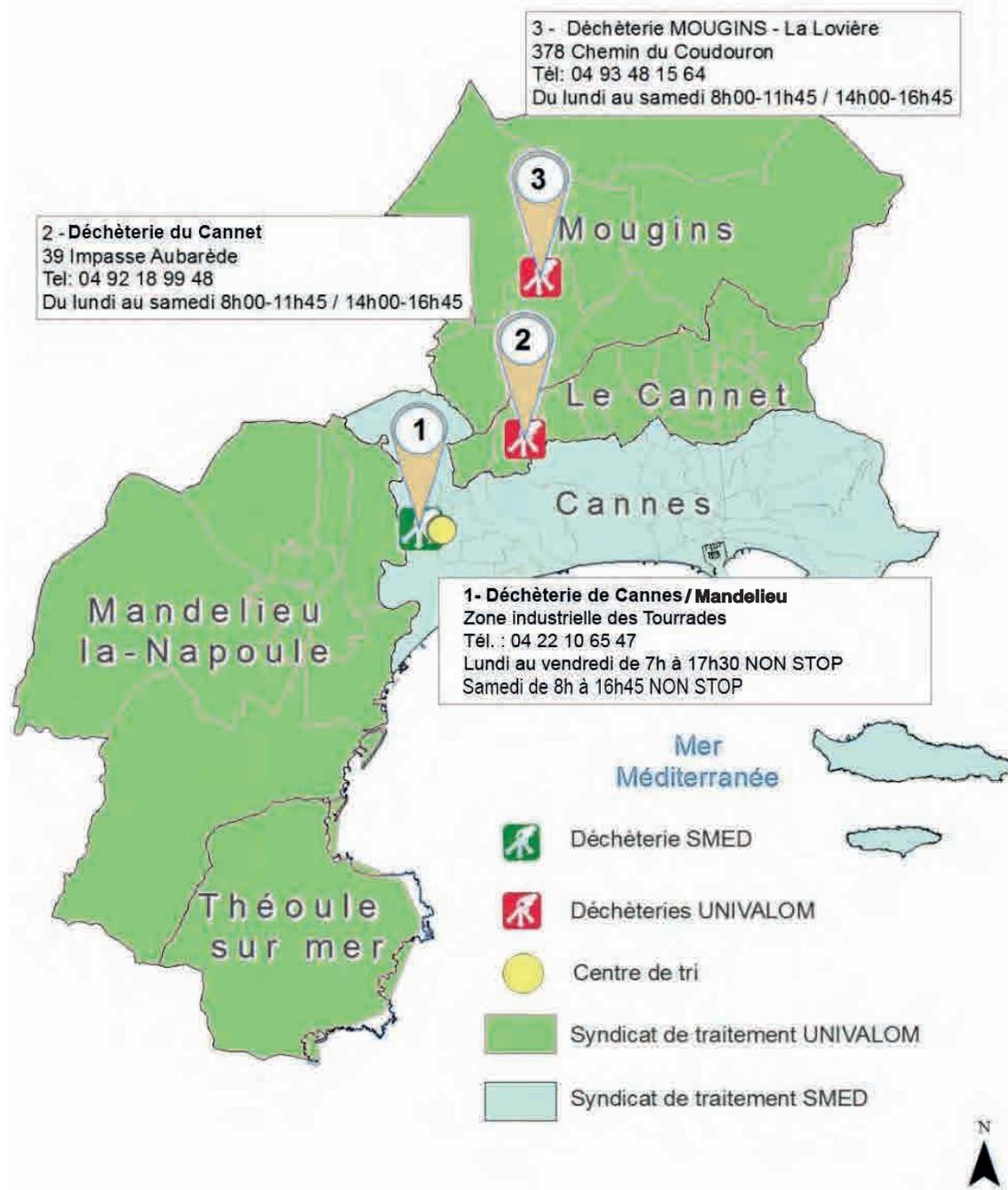
Tout ce que vous devez savoir, et plus encore, concernant le tri et la gestion de vos déchets sur une seule plateforme !

TRAITEMENT DES DÉCHETS

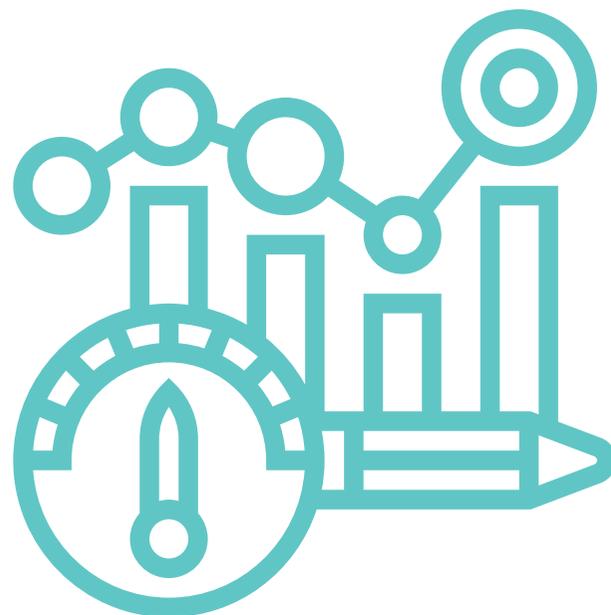


L'Agglomération a transféré la compétence traitement des déchets dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats :

- **UNIVALOM** assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;
- Le **SMED06** assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.



L'ACTIVITÉ DÉCHETS EN CHIFFRES: INDICATEURS



TONNAGES COLLECTES

En 2023, les tonnages d'OMA ont baissé de 1,78% par rapport à 2022. Les tonnages d'OMR ont diminué de 2000 tonnes, ce qui représente une baisse de 2,38% par rapport à 2022. Les tonnages de collecte sélective ont, quant à eux augmenté, de 2,05% et les tonnages de verre de 0,73% par rapport à 2022.

-2,38 % pour les OM

+2,05 % pour les EMR

+0,73 % pour le verre

TONNAGES COLLECTES PAR CANNES LERINS (HORS DECHÈTERIES)

Flux	TONNAGES				PERFORMANCES (kg/hab/an)			
	2019	2022	2023	EVO 2023/22	CACPL 2023	PACA 2021	National 2021	
OMA⁸	OMR ¹	79 179	76 420	74 600	-2,38%	355,0 (467,0 - INSEE)	363	246
	EMR ²	10 212	10 148	10 356	2,05%	49,2 (64,8 - INSEE)	} 40,2	} 50
	JMR ³	412	190	136	-28,22%	0,64 (0,9 - INSEE)		
	Verre	5 341	6 003	6 046	0,73%	30,7 (37,8 - INSEE)	26,1	34
	dont PAV ⁴	3 732	4 263	4 250	0,29%	20,2 (6,6 - INSEE)		
	dont CHR ⁵	1 609	1 740	1 796	3,22%	8,5 (11,2 - INSEE)		
	Textiles	540	479	446	-6,85%	2,1 (2,8 - INSEE)	2,6	3,6
	Biodéchets		2	2	-0,75%			
déchets collectés en PAP par la CACPL hors OMA	Encombrants ⁶	5 622	5 476	5 893	-7,62%	28 (36,9 - INSEE)		
	Déchets verts ⁷	512	456	470	-3,07%	2,2 (2,8 - INSEE)		
TOTAL	101 818	99 171	97 949	-1,23%	465 (613,1 - INSEE)			

¹ Ordures ménagères résiduelles - comprend les résidus de balayage

² Emballages ménagers recyclables

³ Journaux Magazines-Revues

⁴ Point d'Apport Volontaire

⁵ Cafés-Hotels-Restaurants : prestation réalisée sur Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins

⁶ Collecte par les services Allo-Mairie

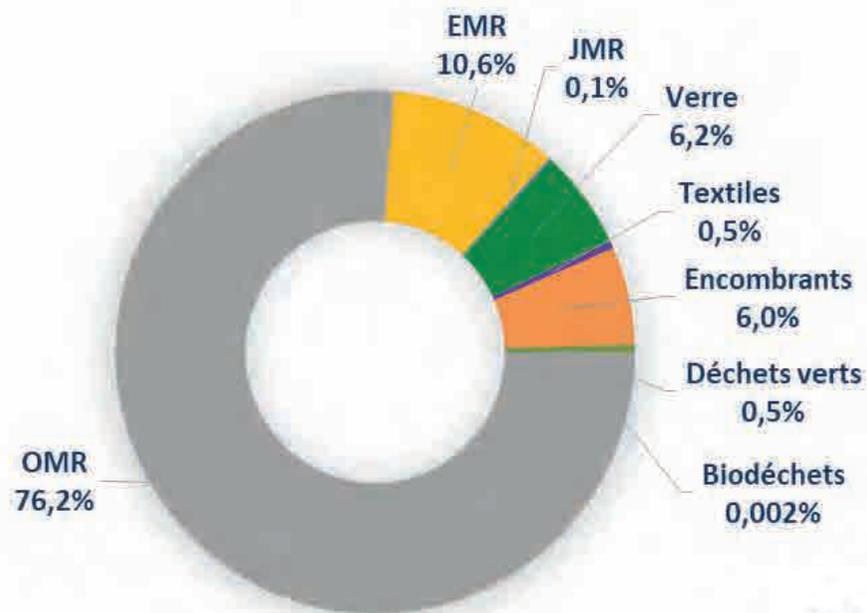
⁷ Collecte réalisée uniquement sur Mandelieu-La Napoule

⁸ issus ORDEC PACA (données 2021)

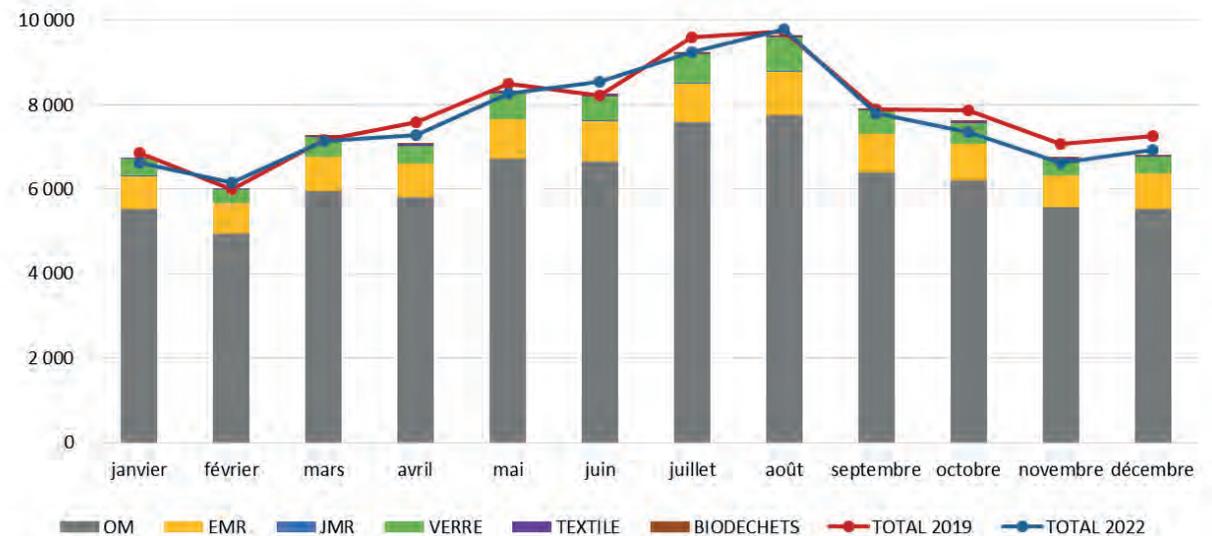
⁸ issus MODDECOM 2012I ADEME

⁸ Ordures Ménagères et Assimilées = déchets collectés par la CACPL - hors encombrants et déchets verts

REPARTITION DES TONNAGES DES DECHETS MENAGERS ▼ COLLECTES PAR LA CACPL EN 2023 (HORS DECHETERIES)



EVOLUTION DES TONNAGES MENSUELS COLLECTES PAR LA CACPL EN 2023



▼ TONNAGES COLLECTES EN DECHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE CANNES LERINS (TONNES/AN)

	ENCOM- BRANTS	DÉCHETS VERTS	GRAVATS PROPRES	GRAVATS SALES	BOIS	FER- RAILLES	DEEE ¹	CARTON	DDM ²	MOBILIER	TOTAL
2021	14 058	13 034	5 696	2 475	2 500	1 328	791	587	280	2 879	43 625
dont Cannes	4 902	4 326	3 913	510	952	682	419	201	151	1 540	17 596
Le Cannet	987	3 133	948	1 086	767	366	232	77	69	918	8 583
Mougins	1 792	4 554	832	845	762	280	136	43	60	421	9 725
hors déchèteries ³	6 377	1 021	3	32	19	0	4	266	0	0	7 721
2022	12 851	11 086	5 275	4 035	2 179	1 216	691	609	290	2 865	41 097
dont Cannes	3 519	3 134	3 593	351	679	590	353	215	126	1 552	14 112
Le Cannet	1 028	2 626	1 047	931	631	353	213	87	87	854	7 857
Mougins	2 130	4 346	633	2 681	869	273	111	41	73	459	11 618
hors déchèteries ³	6 175	980	2	70	0	0	14	266	5	0	7 611
dont issus SMED	3 728	493	0	0	0	0	0	0	0	0	4 221
issus UNIVALOM	2 447	487	2	70	0	0	14	266	5	0	3 290
2023	10 883	9 162	4 539	3 061	2 136	1 260	691	700	244	2 799	35 415
dont Cannes	2 808	2 565	2 855	844	784	638	353	278	127	1 483	12 698
Le Cannet	938	2 125	1 188	980	532	378	213	69	63	805	7 283
Mougins	1 397	3 448	466	1 182	754	244	111	72	54	511	8 239
hors déchèteries ³	5 740	1 024	30	55	66	0	14	281	0	0	7 196
dont issus SMED	3 353	467	0	0	66	0	0	0	0	0	3 886
issus UNIVALOM	2 387	557	30	69	0	0	14	281	0	0	3 323

¹ DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

² DDM : Déchets Dangereux des Ménagers (bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, piles, batteries, déchets médicaux, huiles alimentaires et de vidange..)

³ Quai VEOLIA

▼ Apports en déchèteries sur le territoire Cannes Lérins en kg/hab.

	Encombrants	Déchets verts	Gravats propres	Gravats sales	Bois	Ferrailles	DEEE ¹	Carton	DDM ²	Mobilier	TOTAL
2019	95,2	101,4	36,2	6,1	20,2	9,0	5,2	3,4	2,0	16,7	295,4
2020	82,5	85,5	30,9	9,9	14,8	7,8	4,6	2,9	1,7	14,1	254,8
2021	87,9	81,5	35,6	15,5	15,6	8,3	4,9	3,7	1,7	18,0	272,6
2022	79,5	68,6	32,6	24,9	13,5	7,5	4,3	3,8	1,8	17,7	254,2
2023	68,1	57,4	28,4	19,2	13,4	7,9	4,0	4,4	1,5	17,5	221,7

¹ DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

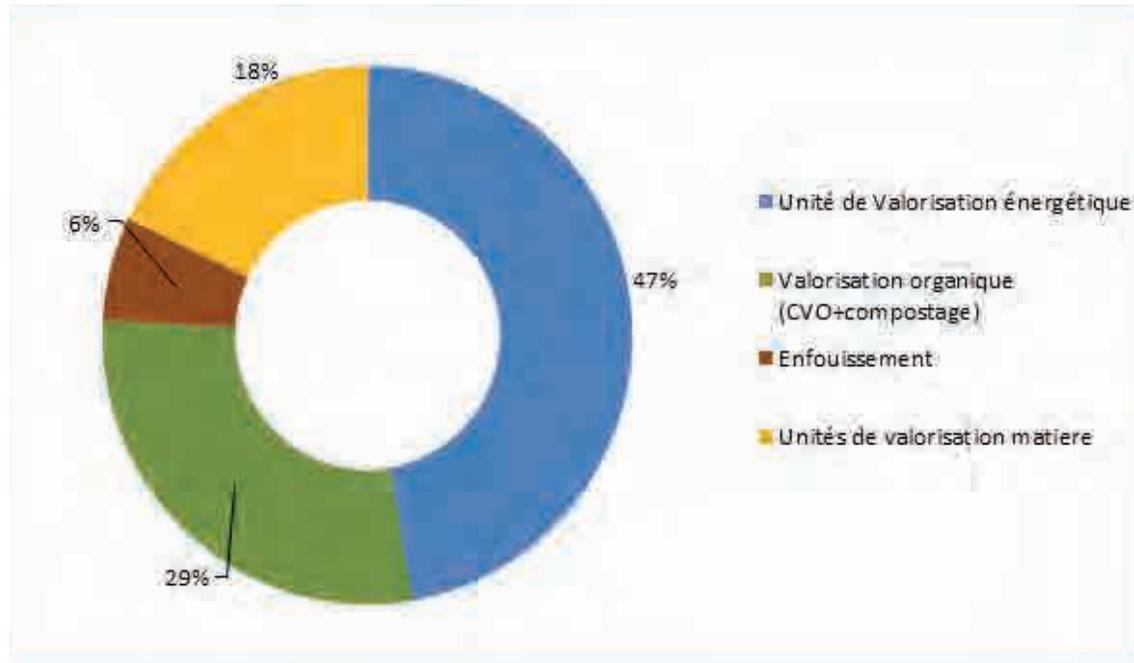
² DDM : Déchets Dangereux des Ménagers (bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, piles, batteries, déchets médicaux, huiles alimentaires et de vidange..)



◀ **Centre Intégré de Transfert et Traitement de Cannes comprenant un quai de transfert, une déchèterie et un centre de tri de collecte sélective.**

DEVENIR DES TONNAGES COLLECTÉS

▼ Répartition des déchets collectés par type de traitement en 2023 (hors collecte encombrants et déchèteries)



99 t
d'aluminium

29 387 vélos

172 t
d'acier

241 voitures

6 040,8 t
de verre

12,9 millions
de nouveaux
contenants

4 662,5 t
de papier
carton

19,2 millions de
boîtes à chaussures

53 t
de briques
alimentaires

351 854
rouleaux de
papier toilette

474 t
de plastique
PET

859 665
pulls polaire

300 t
de plastique
PEHD

20 461
bacs de collecte

LES INDICATEURS FINANCIERS



Selon le code général des collectivités territoriales (art. D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, les indicateurs financiers à retracer dans le rapport sont :

- le montant annuel global des dépenses du service et les modalités de financement ;
- le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

Méthodologie:

Toutes les données financières sont extraites de la comptabilité 2022 et 2023, et retracées dans la fonction M57 7212.

Depuis 2018, l'Agglomération Cannes Lérins déclare sa matrice des coûts sur le site dédié de l'ADEME. La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets élaborée par l'ADEME en collaboration avec ses partenaires locaux.

Un retraitement comptable a été opéré sur les données du compte administratif 2023 :

- Les charges rattachées afin d'intégrer le montant de la facturation réelle du mois de décembre 2023 ;
- les coûts d'utilisation des véhicules des pools municipaux ont été intégrés en 2023 ;
- les recettes 2023 incluent les derniers acomptes perçus en 2024.

▼ COLLECTE À CANNES



COÛT DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le service public d'élimination des déchets ménagers comprend les services de collecte et de traitement des déchets.

La collecte est réalisée en régie pour les collectes d'OM et de CS sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins, ainsi que la collecte des encombrants et dépôts sauvages sur les communes de Cannes, du Cannet de Mougins de Théoule-sur-Mer et en prestation externe pour tous les autres services. Une majeure partie de la collecte sur Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer est réalisée par un prestataire de service.

Le traitement de l'ensemble des déchets a été transféré à UNIVALOM pour les communes de Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer et au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED) pour les déchets produits sur la commune de Cannes.

La décomposition des coûts est la suivante (montant en €):

TOTAL COLLECTE	38 925 000 €
Collecte	32 036 k€
Charges de structure	3 705 k€
Pré-collecte	2 306 k€
Prévention	485 k€
Communication	374 k€
Autres charges	19 k€
TOTAL TRAITEMENT	20 059 000 €
Coût SMED	15 564 k€
Coût UNIVALOM	6 103 k€
Recettes liées au traitement *	-1 608 k€
COÛT AIDE	58 984 000 €

Recettes = aides des éco-organismes et reventes des matériaux triés

NB : Le coût global du service tient compte :

- D'une part, d'une forte quantité de déchets collectés due aux variations touristiques saisonnières et aux manifestations à résonance internationale.
- D'autre part, de la large palette de services mise en place, avec des méthodes et des fréquences appropriées à chaque type de déchets et à chaque zone.

NB : Données issues de la matrice des coûts.

La prestation de collecte des déchets est effectuée :

- **80%** en régie (dont 59 % en dépenses de personnel) ;
- **20%** en prestations de services.

FOCUS SUR LES PRESTATIONS DE COLLECTE

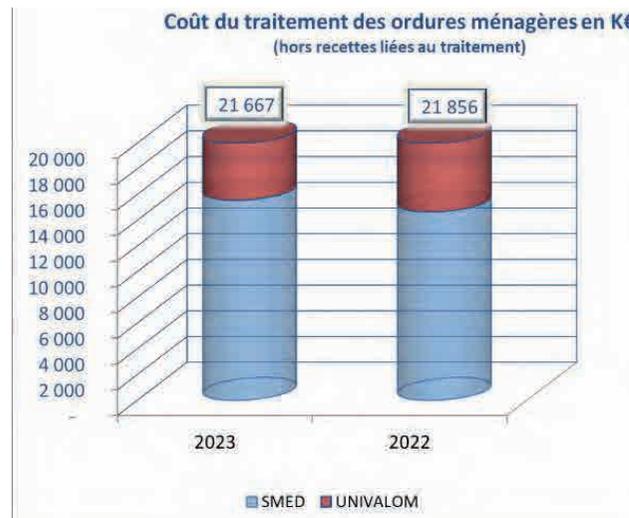
Les prestations de collecte externalisées pour un montant global de **4 424 931€** sont détaillées comme suit :

Prestations de Collecte	Principaux prestataires	Réalisé en 2023
Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés	Sud Est Assainissement Véolia	3 018 397€
Collecte des déchets ménagers de la commune de Théoule-sur-Mer	Sud Est Assainissement Véolia	416 134 €
Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables	Sud Est Assainissement Véolia	665 324 €
Collecte en porte-à-porte du verre des cafés, hôtels et restaurants	Sud Est Assainissement Véolia	253 618 €
Location longue durée dite « full-services » d'une benne à ordures ménagères à compaction de 26 tonnes, avec lève-conteneurs, munie d'une grue, sans chauffeur	Expert Location Services	45 584 €
Lot 4 collecte en porte-à-porte des déchets ménagers assimilés (rattachement 2022)	Sud Est Assainissement Véolia	5 254 €
Transport par eau de matériel sur l'île Saint-Honorat	GPT CMLSH et Planaria	20 620 €
TOTAL Prestations de Collecte		4 424 931 €

COMPÉTENCE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la compétence d'élimination et de traitement des déchets a été transférée à la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins (CACPL).

La CACPL a adhéré aussitôt à UNIVALOM pour le traitement des déchets ménagers et assimilés et pour la gestion des déchèteries pour le territoire des communes de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer puis au 1^{er} février 2014, au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED) pour la compétence n°1 relative au traitement des déchets ménagers et assimilés, aux opérations de transport, de stockage et de tri ainsi qu'à la création et à la gestion des quais de transfert des déchets et des déchèteries pour le territoire de la commune de Cannes.



À cet effet, la CACPL verse :

- une contribution au SMED qui s'élève à 15 564 000 € (dont 961 661 € de subvention d'équipement) en 2023 contre 14 652 000 € en 2022 soit une hausse de 6,22 %. Cette hausse de 6,22% s'explique par la hausse des tarifs SMED, minorée à la marge par la baisse des tonnages traités. L'augmentation des tarifs unitaires, en moyenne de +30%, est liée aux nouveaux marchés du syndicat, ce qui renforce la volonté de s'inscrire dans le schéma global de gestion des déchets de CAP AZUR.
- une contribution à UNIVALOM qui s'élève à 6 102 630 € (dont 1 436 459 € de subvention d'équipement pour travaux) en 2023 contre 7 204 000 € en 2022, soit une baisse de 15,28 %. Cette baisse est liée à des remises exceptionnelles sur les tarifs de l'incinération, permises grâce à des recettes exceptionnelles de vente d'électricité en 2021 et 2022, toutes répercutées sur 2023.

Les recettes liées au traitement des déchets sont composées :

- des recettes de la gestion des contrats de soutien au tri (CITEO, OCAD3E, ECO TLC.) et des ventes de matériaux (aluminium, acier, verre, carton, papier, plastique) que la ville de Cannes a transféré pour un montant total pour 2023 de 1 514 221€ contre 1 457 000€ en 2022, soit 3.76 % d'augmentation. Il est précisé que les montants des recettes 2022 intègrent les derniers acomptes encaissés sur l'exercice N+1 au titre de la gestion N. Cette hausse s'explique par la hausse des tonnages de collecte sélective ;
- des pénalités perçues sur les marchés soit 17 425 € ;
- du versement de la subvention par la Région dans le cadre de l'Appel à projet pour une Méditerranée Zéro déchet Plastiques 2020 pour 5 000 € ;
- une subvention de 2 000 € du Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance grâce à la mise à disposition d'agents en TIG ;
- une reprise des subventions d'investissement pour un montant de 69 079 €.

En définitive, le coût net global de la compétence traitement pour le territoire de la CACPL s'élève à 20 059 000 € (coût aidé).

PRIX MOYEN À LA TONNE

Le tonnage total des Déchets Ménagers et assimilés s'élève à 110 941 tonnes⁽¹⁾ en 2023. Dans le tonnage sont compris les ordures ménagères et assimilés issus de la collecte (OM et déchets issus de la collecte des résidus urbains, emballages et papiers, verre, textiles) ainsi que les déchets déposés en déchèteries par les services municipaux et communautaires et les usagers.

La globalisation des coûts rapportée au volume total des déchets, donne un **prix moyen à la tonne en 2023 de 472 €** (532€/hab INSEE),

Ramené à la population totale DGF de 210 324 habitants, le coût moyen en 2023 s'élève à **285€/HAB.** (369,22€/hab INSEE)

MODALITÉS DE FINANCEMENT DU SERVICE

		2022	2023
	Base nette (k€)	235 989	251 538
	Taux	12,25%	12,25%
	Base nette (k€)	75 502	80 267
	Taux	15,37%	15,37%
	Base nette (k€)	68 808	73 220
	Taux	9,35%	9,35%
	Base nette (k€)	56 274	60 088
	Taux	12,16%	12,16%
	Base nette (k€)	13 582	14 535
	Taux	7,50%	7,50%
TOTAL COMMUNES (k€)		450 158	479 648
PRODUITS (k€)		54 869	58 443

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le financement du service est assuré pour les particuliers à 100 % par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.). La T.E.O.M. est un impôt direct dû par les personnes assujetties à la taxe foncière sur les propriétés bâties, ou qui en sont temporairement exonérées.

La T.E.O.M. ne porte pas sur les propriétés qui bénéficient d'une exonération permanente de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les exonérations de plein droit concernent les bâtiments publics affectés à un service public et non productif de revenus, les usines, les locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures.

Les exonérations facultatives au bénéfice des locaux à usage commercial ou industriel et des immeubles munis d'un appareil d'incinération d'ordures n'ont pas été instituées par la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CACPL perçoit la TEOM en lieu et place des communes.

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération n'a pas souhaité accroître la pression fiscale en gardant des taux différenciés liés à l'importance et au coût du service rendu par commune.

Le Conseil Communautaire a donc voté par délibération (séance du 7 avril 2023 – Délibération n°19) la reconduction en 2023 des taux applicables en 2022.

En 2023, le produit de la T.E.O.M. s'est élevé à 58,4 M€, soit une progression de + 6,51 % due à l'accroissement des bases d'imposition.

LA REDEVANCE SPÉCIALE

La Ville de Cannes a institué en 2016 la Redevance Spéciale afin de financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers des professionnels assimilables aux Ordures Ménagères. Cette redevance est désormais perçue par la CACPL depuis le 1er janvier 2017 et s'étend depuis 2019 à l'ensemble du territoire communautaire.

Qu'est-ce que la Redevance Spéciale (RS) ?

Auparavant, le service d'élimination des déchets était financé uniquement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui est un impôt calculé sur la valeur locative du foncier bâti, sans aucun rapport avec la quantité de déchets produits. Or, les différents producteurs (particuliers, entreprises et administrations) ne produisent pas la même quantité de déchets selon leurs activités.

La Redevance Spéciale (RS) permet de définir le coût du service auprès de chaque professionnel selon la quantité des déchets produits, tout en tenant compte des coûts réels de leur élimination. Cela permet d'appliquer une facturation proportionnelle au service rendu.

Les grands principes de la RS

La Redevance Spéciale s'applique aux professionnels et aux administrations ayant recours au service communautaire de collecte des déchets.

Son tarif est calculé à partir des coûts de collecte et de traitement supportés par la collectivité. Le mode de calcul de la redevance est incitatif. Les tarifs des emballages recyclables et du verre sont moins élevés que ceux des ordures ménagères. La redevance est calculée pour chaque établissement en fonction du nombre de bacs loués et du volume de déchets présenté à la collecte en une année.

En 2023, la CACPL compte 112 contrats annuels répartis comme suit :

- 93 sur la commune de Cannes ;
- 8 sur la commune de Le Cannet ;
- 4 sur la commune de Mandelieu-La Napoule ;
- 7 sur la commune de Mougins.

Et 26 conventions spécifiques.

En 2023, la Redevance Spéciale a permis de générer 1 823 533 euros de recettes pour l'Agglomération, soit une augmentation de 19,89% par rapport à 2022.

Cette hausse est notamment due aux 8 nouveaux contrats RS signés en 2023 pour un montant de 123 423€.

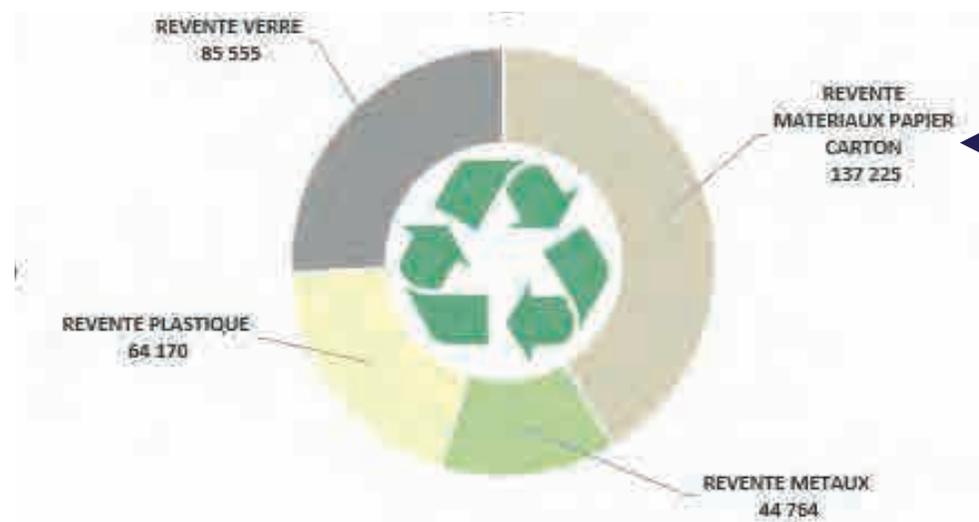
	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de redevables	82	85	92	105	112
Recettes RS (montant facturé)	995 166,67 €	735 028,82 €	988 534,69 €	1 558 732€	1 823 533 €



LE MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

Les recettes découlant de la valorisation des matériaux sont perçues par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins uniquement pour la ville de Cannes. Les recettes des communes de Mandelieu-La Napoule, Le Cannet, Mougins et Théoule-sur-Mer sont perçues directement par UNIVALOM (convention déjà existante avant le transfert au 1^{er} janvier 2017) et déduites des tarifs proposés par UNIVALOM.

Ces recettes viennent en déduction du coût du traitement :
soit un montant de 331 714€ en 2023 (contre 555 240€ en 2022).



◀ **Recettes perçues par revente des matériaux en 2023**

LE MONTANT DES AIDES DES ÉCO-ORGANISMES

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins a repris la gestion des contrats aides sur le secteur de la ville de Cannes et perçoit en conséquence les recettes associées, soit 1 182 507 € en 2023 contre 902 032€ en 2022, qui viennent en déduction du coût du traitement.

Ainsi, l'Éco organisme CITEO au titre du soutien pour le tri des emballages et des papiers a reversé 1 105 000€, l'Eco organisme OCAD3E au titre du soutien pour le tri des ampoules et des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques a reversé 55 901€, et l'éco organisme ECO TLC au titre du soutien pour le tri des textiles, linges de maisons et chaussures a reversé 15 977€.

MONTANT DES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SUR CONTRAT EN 2023

(Hors prestations incluses dans les mandats de gestion de Mougins et Cannes et hors dépenses d'investissement)

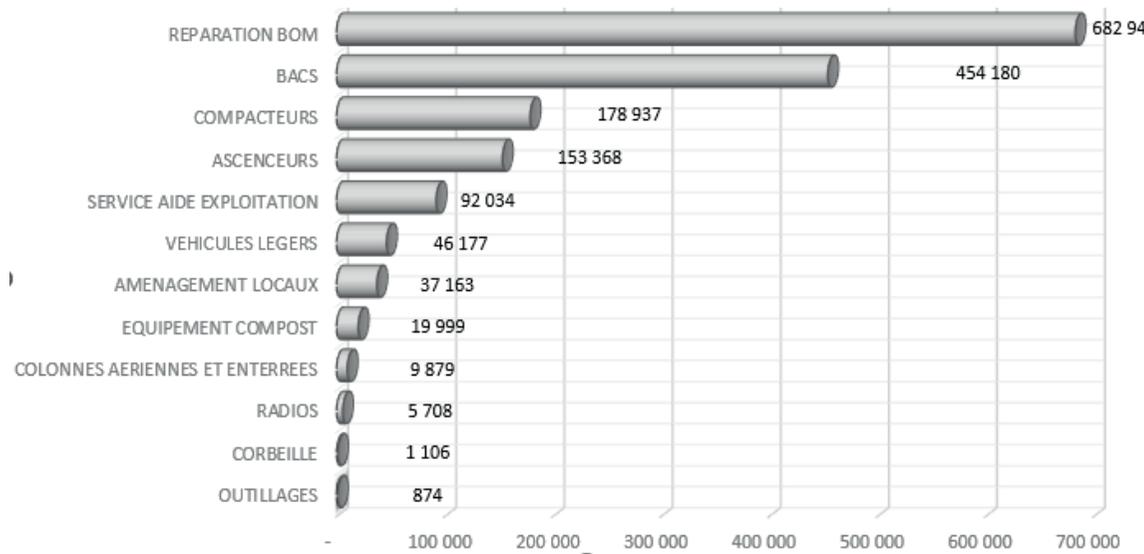
N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
172204	LOT 4 - Collecte en porte -à porte des déchets ménagers et assimilés (rattachement 2022)	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA	5 254 €
180301	LOT 1 - fourniture de sacs plastiques pour la collecte OM et TRI	TOUSSAC	18 331 €
180361	Location entretien EPI	MAJ BLANCHISSERIE DE PANTIN ELIS RIVIERA	94 856 €
19002A	LOT A - approvisionnement en carburants de cuves établies sur le continent	CGA EURODIS	445 825 €
19025B	Fourniture et livraison de gants de protection de travail	DESCOURS ET CABAUD PACA	4 078 €
19003	Collecte déchets dangereux et petits encombrants	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA	3 269 €
20036	Aire de lavage véhicules collecte	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA	119 498 €
19041D	LOT D - Colonnes aériennes	SULO FRANCE SAS	613 €
20020	Bacs roulants collecte	CONTENUR SL	418 327 €
S0052	Gestion flotte P/ véhicules industriels	FATEC GROUP	489 569 €
20039A	LOT A vêtements - Fournitures et livraison EPI	DESCOURS ET CABAUD PACA	45 758 €
19046A	Acquisition syst géoloc aide conduite et gestion de la collecte	SIMPLICITI	24 191 €

N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
21019	Collecte déchets ménagers commune Théoule	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA	416 134 €
300031	Fourniture électrique pour compacteurs	ENGIE VIRTS DGC REGION IDF ACCIS F	1 703 €
300064	Livraison installation colonnes enterrées	VCONSYST FRANCE	9 511 €
300070	Transport par eau matériel Saint Honorat	GPT CMLSH ET PLANARIA	20 620 €
300002	Réalisation programmes prévention GPT	ELIANTE INGENIERIE ET ENVIRO	18 928 €
300087	Fourniture piles pour vigik et bip	SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION	23 €
300093	Prestations Radiofréquence	POLY COM	747 €
300159	Voiries travaux entretien et divers	GPT SADE/EUROP/EIFFAGE/ID VE	6 291 €
300071	Collecte en porte à porte verre des cafés hôtels restaurants	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA	253 618 €
300175	Collecte en porte à porte des déchets ménagers	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA	3 155 563 €
19046C	Acquisition syst géoloc aide conduite	STYX	30 028 €
300176	Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA	730 450 €
300395	Approvisionnement en cuves établies sur le continent	CGA EURODIS	323 841 €
300399	Fourniture de solution aqueuse d'urée en vrac ou en cubitainers de 1 000 L	GIRARDIN	432 €
300293	Location longue durée dite «full-services» d'une benne à ordures ménagères à compactations de 26 tonnes, avec lève-conteneurs, munie d'une grue, sans chauffeur	EXPERT LOCATION SERVICES	45 584 €
21015B	Lavage et désinfection des cuves aériennes, enterrées et semi-enterrées en point d'apport volontaire	VALEOR	21 841 €

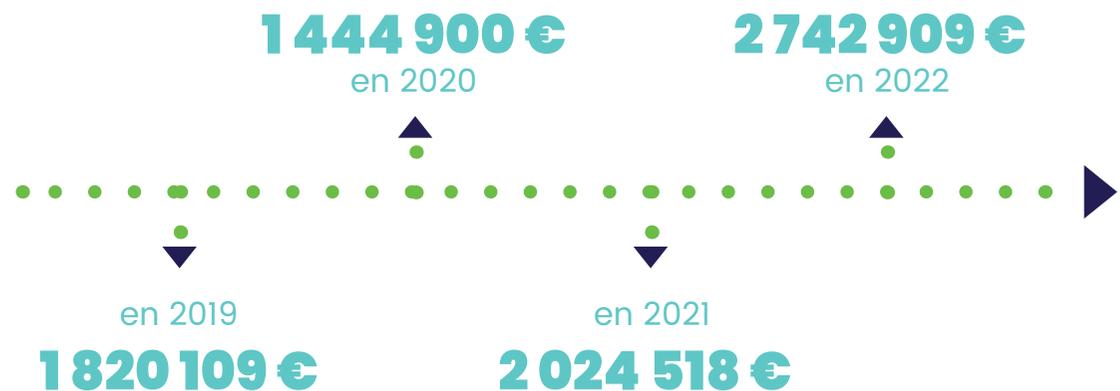
N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
300188	Maintenance des colonnes aériennes présente sur le territoire de la CACPL	SULO FRANCE SAS	54 849 €
300239	Collecte des déchets dangereux des ménages et des petits encombrants sur le marché ou places publiques sur le territoire de la CACPL	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA	65 563 €
300232	Fourniture et livraison de pièces détachées pour les conteneurs enterrés de marque Contenur installés sur le territoire CACPL	CONTENUR SL	33 060 €
300168	Travaux électrique, grosses réparations, rénovation des évènements communaux et sites de la ville de Cannes et de la CACPL	AZUREENE MOUGINOISE BATIMENT	871 €
300249	Installation et maintenance de diffuseurs olfactifs pour les mobiliers de collectes enterrés situés sur le territoire de la CACPL	SENSORYS MP2A	8 645 €
300102	Action de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en école primaire	MEDITERRANEE 2000	32 574 €
300103	Action de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en collèges et lycées	MEDITERRANEE 2000	4 747 €
300289	Location longue et courte durée de véhicules >=3,5 tonnes sans chauffeur pour le service de la collecte	EXPERT LOCATION SERVICES	38 077 €
300336	Gestion de flottes pour véhicules industriels, engins industriels et équipements	FATEC GROUP	614 813 €
300233	Fournitures et livraison de vêtements de travail et des équipement de protection individuelle pour les agents de la CACPL	DESCOURS ET CABAUD PACA	32 039 €
300242	Fourniture de sacs réutilisables pour la collecte sélective du verre	PLAST UP	10 022 €
300495	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des marchés de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CACPL	INDDIGO	108 798 €
TOTAL			7708 936 €

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR L'EXERCICE 2023

À titre d'information, la liste des investissements (acquisitions et travaux hors subvention d'équipement) réalisés en 2023 par la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, dans le domaine des déchets est retracée ci-dessous :



TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN 2023 :
1 682 372 €



LE FINANCEMENT EXTERIEUR DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

La communauté d'Agglomération a perçu des subventions de partenaires extérieurs pour financer ses grands projets.

OPERATION	MONTANT PERCU EN 2022	TYPE DE VERSEMENT	MONTANT MAX DU FINANCEMENT
Contrat de partenariat encadrant le projet ami portant sur la mise en places de cuves enterrées à compactions, une lère en France	26 128 €	Solde	42 000 €
Contrat de ville des Pays de Lérins au profit du quartier prioritaire St Pierre Le Cannet pour la création de conteneurs enterrés	43 970 €	Solde	43 970 €
Dispositif PARCOURS SUD SMART TERRITOIRE pour une gestion intelligente des déchets	5 096 €	Solde	90 000€
Développement de nouveaux usages numériques pour une gestion intelligente des déchets	116 333 €	Acompte	317 000 €
Gestion intelligente des déchets -FEDER	174 978 €	Acompte	439 552 €
Réalisation d'une zone d'accueil des déchets sur le site de la Bastide Rouge Projet Wall-E	95 554 €	Acompte	181 901€

PARTENAIRES



Retraitement extra comptable matrice des coûts, reprise subventions année n-1 donc 2022 pour année 2023.

LES MARCHÉS PUBLICS

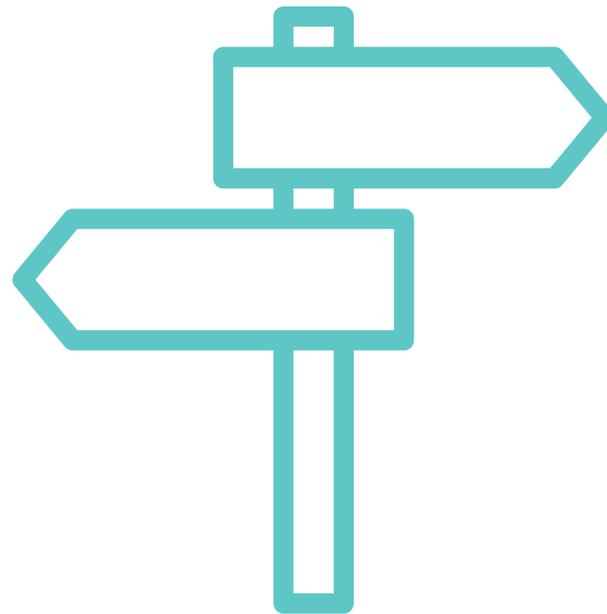
Les prestations sous-traitées à des prestataires privés dans le cadre des marchés publics relatifs à la collecte sont :

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés	SEA	01/09/2017
Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables	SEA	01/09/2017
Location et entretien de vêtements de travail et EPI pour agents de la CACPL	ELIS	16/01/2019
Fourniture de sacs plastiques pour la collecte des OM et du TRI	TOUSSAC	04/02/2019
Fourniture de sac réutilisables pour la collecte sélective de la CACPL	PLAST UP	04/02/2019
Livraison et installation de cuves semi-enterrées et fournitures de leurs pièces détachées	CONTENUR	15/03/2019
Approvisionnement en carburants de cuves établies sur le continent	EURODIS	04/07/2019
Collecte des déchets dangereux des ménages et petits encombrants sur les marchés ou places publiques du territoire de la CACPL	SEA	14/01/2020
Livraison et installation de colonnes enterrées à compaction sur le territoire de la CACPL et fourniture de leurs pièces détachées et fournitures de leurs pièces détachées	VCONSYST	10/05/2019
Transport par eau de matériel sur l'île St Honorat pour la CACPL	CMLSH ET PLANARIA	11/06/2019
Collecte porte-à-porte du verre produits par les commerçants, hôtels, restaurateurs et les écoles de la C.A.C.P.L	SEA	23/05/2019
Fourniture et livraison de matériel de protection individuelle	HABI PRO	17/10/2019
Fourniture et livraison de gants de protection de travail	DESCOURS & CABAUD	24/12/2019
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en école primaire	MED 2000	21/07/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif auprès du grand public (manifestations, expositions, visite	APIS MELLIFERA	21/07/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en collèges et lycées	MED 2000	01/08/2020
Système de géolocalisation et d'aide à l'exploitation	SIMPLICITI	10/08/2020

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Mise à disposition d'une aire de lavage pour le lavage des véhicules dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins	SEA	15/10/2020
Logiciel de gestion des mobiliers et contenants de pré-collecte et de redevance spéciale	STYX	07/08/2020
Fourniture de colonnes aériennes et leurs pièces détachées	UTPM Environnement	17/11/2020
Fourniture de colonnes aériennes personnalisables et leurs pièces détachées	UTPM Environnement	17/11/2020
Fourniture de colonnes aériennes mobiles et leurs pièces détachées	COMPOÉCO	18/11/2020
Maintenance des colonnes aériennes présentes sur le territoire de la CACPL	SULO FRANCE	17/11/2020
Prestations de gestion flotte pour véhicules industriels, engins industriels et équipements	FATEC	14/12/2020
Fourniture, distribution et maintenance des bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CACPL	CONTENUR	18/12/2020
Fourniture de sacs réutilisables pour la collecte sélective du verre	PLAST UP	22/01/2021
Fourniture et livraison de vêtements de travail comme EPI	DESCOURS & CABAUD	07/05/2021
Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la commune de Théoule-sur-Mer	SEA	20/09/2021
Lavage des colonnes aériennes et enterrées en point d'apport volontaire	VALEOR	06/01/2022
Réalisation de programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour le groupement de commandes composé des communautés d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Pays de Grasse, Sophia-Antipolis, la Communauté de Communes Alpes d'Azur et des syndicats de traitement SMED et UNIVALOM	ELIANTE INGENIERIE & ENVIRONNEMENT (mandataire) / CONSILIOUM / UP TO TRI	27/01/2022
Etude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets incluant une collecte séparée de ces derniers et suivi de la phase expérimentale	VERDICITE (mandataire) / LES ALCHIMISTES	28/03/2022
Fourniture, livraison et pose de systèmes élévateurs enterrés et de leurs pièces détachées	ECOLLECT	17/06/2022
Fourniture/livraison de vêtements de travail et EPI pour les agents de la C.A.C.P.L	CONTENUR	22/12/2022
Fourniture et installation de diffuseurs olfactifs pour les mobiliers de collecte enterrés situés sur le territoire de la CACPL	SENSORYS	22/12/2022

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Location longue et courte durée de BOM à compaction ≥ 3,5T, sans chauffeur	ELS	31/03/2023
Location longue et courte durée de mini bennes, < 3,5T, sans chauffeur	ELS	31/03/2023
Location longue et courte durée d'un camion plateau < 3,5T, équipé d'un hayon, sans chauffeur	ELS	31/03/2023
Location longue durée dite «full services» d'une BOM à compaction de 26 T, avec lève-conteneurs, munie d'une grue, sans chauffeur	ELS	31/03/2023
Location et entretien d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail	ELIS RIVIERA	07/06/2023
fourniture de composteurs en plastique	SULO France	28/07/2023
fourniture de lombricomposteurs individuels et collectifs	VERS LA TERRE	28/07/2023
Lavage et désinfection des bacs roulants et des ascenseurs en points de regroupement sur le territoire de la CACPL	SEA	12/09/2023
Transport par eau de matériel sur l'île Saint Honorat pour les besoins du service de la Collecte	PLANARIA	03/10/2023
Collecte en porte à porte du verre produit par les commerçants, hôtels, restaurateurs et écoles sur le territoire des communes de Cannes, Le Cannet et Mougins	SEA	13/11/2023
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des marchés de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CACPL	INDDIGO SCP ELIE- RICHTERS-MALAUSSENA	04/12/2023
Fourniture et livraison d'abris-bacs pour la pré-collecte des déchets alimentaires sur le territoire de la CACPL	AXIBIO RESOSIGN	26/12/2023

ET DEMAIN ?



L'année 2023 marque une nouvelle étape dans la gestion des déchets sur notre territoire. **Les actions menées ont permis d'améliorer significativement la qualité du tri, d'accroître la valorisation matière et énergétique des flux de déchets et de renforcer la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux.** Ces résultats encourageants témoignent de la pertinence des orientations stratégiques adoptées et de l'engagement de toutes les parties prenantes, à l'instar de la stratégie locale et du schéma global de gestion des déchets **porté par le Pôle Métropolitain CAP AZUR.** Ce dernier, porté par les agglomérations de Cannes Lérins, Sophia Antipolis, Pays de Grasse, Alpes d'Azur avec le concours des syndicats de traitement **SMED** et **UNIVALOM** poursuit l'ambition sans précédent de conduire nos territoires de l'ouest des Alpes-Maritimes **vers l'autonomie de traitement, en privilégiant la proximité géographique, la mutualisation des coûts et la complémentarité des équipements, existants et à réaliser.**

Par ce schéma global, l'Agglomération a l'ambition :

- **D'affirmer sa souveraineté énergétique avec une production locale :** la construction d'une centrale de production d'énergies à partir de combustibles solides de récupération (CSR) à Cannes visant à répondre à un besoin local en énergies (électricité et chaleur) et qui permettra de valoriser les déchets, réduisant ainsi la dépendance énergétique du territoire et les coûts de traitement.
- **De renforcer la coopération entre les opérateurs publics pour réduire les coûts :** la signature en 2024 d'une convention de partenariat de 40 ans entre le SMED et UNIVALOM permettra de mutualiser les moyens et de réduire significativement les coûts de traitement des déchets pour l'ensemble des communes membres.
- **De poursuivre le déploiement de la valorisation des biodéchets :** un déploiement progressif de la collecte sélective des biodéchets est prévu dès 2024, afin de favoriser leur valorisation en compost ou en méthane.
- **De valoriser les nouveaux outils innovants :** des caméras intelligentes seront expérimentées dès le début de l'année 2024 pour analyser les déchets et améliorer la qualité du tri, permettant ainsi d'optimiser les filières de valorisation.

Cette stratégie est le fruit d'une réflexion collective et d'une volonté politique affirmée de **faire de l'Agglomération un bassin de vie pionnier en matière de gestion des déchets, de ressource matière et de production d'énergie locale.**

En choisissant cette voie, nous posons les fondations d'**un avenir plus durable pour les générations futures.**



CANNES
PAYS DE
LÉRINS